

LETTRES VIRTEMBERGEOISES

OU

La Vérité sans fard

OPOSEE

LA PURE VERITE

ET A

LA VERITE TELLE QUELLE EST.

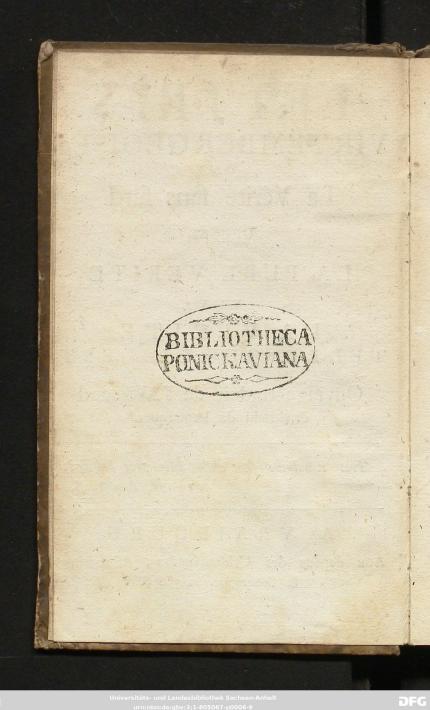
Ouvrage traduit de l'Allemand & enrichi de Remarques.

Tros Rutulusve fuat nullo discrimine habebo. VIRGIL. Aen. L. X.

A VRAIBOURG

Aux depens des Calomniateurs, Adulateurs, & Compagnie. 1766.

120



du Traducteur.

On a vû depuis un certain tems en françois Es en Allemand diverses brochures sur la Cour de VIRTEMBERG, fur qui subsistent entre S. A. S. Dissensions Monseigneur le Duc & les Etats du Duché, sur les démarches des deux Partis, sur l'Acommodement que les uns croient être prochain, & que d'autres regardent encore comme fort éloigné, sur le tort que les uns attribuent au Duc & à fes ministres, & d'autres aux Deputez des Etats, ou à l'Orgueil, à l'Animosité, ou aux vûës interessées de quelques uns d'entre eux (*), qui à ce que l'on prétend trouvent de l'avantage à entretenir la discorde. A dire franchement la vérité, de tous ces petits Ouvrages il n'y en a pas un seul, qui soit marqué au bon Coin. Il y en a même où tout mérite d'être rejetté, jusques au titre, auguel le Contenu du Livre ne répond point, & qui ne sont que de mauvaises brochures, auxquelles on feroit encore trop d'honneur en les critiquant, Celui dont nous donnons ici la Traduction est le seul où nous A o

^(*) Il y a grande aparence que c'est là qu'il faut chercher la véritable source du mal.

ayons remarqué quelque impartialité. Nous n'avons garde cependant d'adopter ses sentimens à tous égards. On y rencontre des Jugemens injustes, des erreurs de fait, & des hors-d'oeuvre assex déplacez. Nous avons rélevé ce qui nous a paru digne de l'être, & ajouté quelques remarques propres à éclaircir le texte, & à garantir le Lecteur des idées fausses qu'il pourroit prendre sur les assertions de l'Auteur; & nous avons crû que ceux qui ont dans leurs Bibliothèques la pure Vérité & la Vérité telle qu'elle est, ne seroient pas fachez d'y joindre la VERITE SANS FARD, laquelle leur paroitra sans doute porter le beau nom de VERITE avec plus de justice que ses deux Soeurs ainées, qui l'ont usurpé.

Le Traducteur espère au reste qu'on ne mettra pas sur son compte les passages de l'Auteur qu'il n'a pas expressement aprouvé, ni les Anecdotes hors-d'oeuvre, qu'il n'a pû ni voulu aprouver.



AVIS

より珍美信がよりがよるが

A V I S de l'Editeur.

L' Auteur des Lettres qu'on va lire est né Virtembergeois. Il a eu l'honneur d'être pendant assez de tems au Service de son Souverain, & a une Connoissance parfaite de tout ce qui est relatif à l'état de sa Patrie. Il obtint il y a quelque tems du Duc la permission de refigner fon Emploi, & d'aller chercher fortune ailleurs. Après une absence de quelques mois, des interêts particuliers l'obligèrent de faire un voïage à Stoutgard. Un Etranger, avec lequel il avoit contracté une liaison d'amirié, le pria à cette occasion de vouloir bien lui écrire au vrai l'Etat présent de la Cour & du Duché. Voilà l'origine des présentes Lettres, qui me furent communiquées, parceque je suis Ami de celuì qui les écrivoit, austi A 3

aussi bien que de celui auquel elles surent écrites. Ie sus charmé de l'esprit d'impartialité (*) qui y règne. Cette considération, & diverses anecdotes que j'y trouvai, & dont mon Ami pouvoit être mieux informé que personne, me déterminèrent à me procurer la permission de les saire imprimer.

Je me flate qu'on leur accordera un accueil favorable. Les Troubles du Virtemberg ont excité l'attention du Public, & les Ecrits qui ont paru jusques ici relativement à cet objèt font peu propres à le mettre au fait du véritable état des choses. La pure vérité, cet Ouvrage méprisable du plus mépri-

(*) Cette Impartialité n'est pas par tout égale. Il y a quelques passages ou l'Auteur semble tomber en contradiction. Peut-être n'a-t-il manqué que de mémoire, car nous croïons qu'il n'a pas péché du côté de l'intention. Il est certain que par raport à Mr. le Comte de Montmartin, il n'avoit pas de bonnes informations.

prisable Maubert, n'est qu'un Tissu de mensonges & de calomnies. Les Etrangers n'en distingueront peut-être pas d'abord la fausseté, mais pour peu qu'on conoisse l'intérieur du Virtemberg, on adhérera à ce que j'en dis ici. Je fouhaiterois fort par cette raison qu'un homme, au fait du véritable état du Duché, & de ses Constitutions, eût êté chargé d'écrire la Vérité telle qu'elle est, & non un homme qui ne pouvoit traiter solidement cette matière faute d'informations sufisantes (*). Le Solon Virtembergeois est une pasquinade écrite d'un stile si abject, qu'on est tenté de le pren-

(*) Ce Jugement ne l'fçauroit facher Mr. Uriot. Je crois qu'à l'égard de ce qui fe passoit à la Cour, il etoit mieux instruit que bien d'autres. Peu de choses échapent à sa pénètration & à sa sagacité. Mais quant à ce qui est relatif aux Dissensions existantes entre le Duc & les Etats de Duché, pour en parler pertinnement, il faloit des lumières, & des informations impartiales, qui lui manquoient assurément.

prendre pour l'ouvrage d'un Crocheteur. L' Auteur n'a eû d'autre dessein en le composant que d'assouvir une vengeance personelle. Le Dessert à la Maison de Compagnie (*), ou Jugement de quelques Amis sur le Solon Virtembergeois, semble avoir été écrit pour refuter le Solon, mais l'Auteur oublie son but, & s'enfonce dans un examen des disputes du jour, dont il n'a que peu ou point d'ideé. Les hommes ont toûjours la rage de sortir de leur Sphère. La pure Vérité, & le Solon, sont l'une & l'autre un Tissu de Mensonge & de Calomnie, qui mérite peu l'honneur d'être refuté. Cependant il ne seroit pas absolument inutile que quelqu' un se donnât la peine de redresser ceux, qui ont vomi ce venin. Il y a d'honnètes gens parmi les Etrangers, qui ne font pas toûjours a portée de sçavoir le

^(*) C'est une autre mauvaise brochure qui a paru en allemand sous le Titre: Der Nach-Tisch auf dem Lande.

le vrai des choses, & qui méritent d'etre instruits. C'est en leur faveur qu'on devroit éclairer le Public (*).

Les Pièces relatives au Procès entre le Duc & ses Etats ont été exposées aux yeux de tout le monde. Quand celui, qui a bien voulu en être l'Edi-

A 5 teur,

(*) Et on le devroit anssi en faveur de la Postérité. Le Duc est bien au dessus de tout ce que peut dire ou écrire un misérable, tel que Maubert. Mr. de Voltaire a dit avec raifon: LES PRINCES DE-DAIGNENT LES OUTRAGES, PAR-CE QU'ILS SONT AU DESSUS DES OUTRAGES. (Suplém. au Siècle de Louis xiv. à Dresde, 1753. p. m. 61.) Mais le Calomniateur n'en a pas moins mérité d'être châtié, pour la fatisfaction du Citoïen vertueux, sur lequel les ordures de la Calomnie peuvent avoir réjailli. & pour empêcher la Postérité de tomber en erreur. Il est du devoir de la Justice, & de l'Interêt de tous les Peuples que le Coupable soit poursuivi, pour prévenir les effèts pernicieux du Calumniare audaster semper aliquid haeret.

teur, auroit observé un peu plus d'Ordre, son Ouvrage en eût eû encore plus de mérite. Mais l'Auteur de nos Lettres s'abstient d'entrer dans ce qui fait proprement l'Objèt de ces disputes. Son But n'est que d'informer son Ami de l'etat présent de sa Patrie, de même que des moeurs & de la façon de vivre de ses habitans. Il joint à cela les Caractères des Personnes les plus considèrables, & y mêle de tems en tems des Anecdotes particulières. La Vérité est respectée dans tout ce qu'il avance, & c'est par là aussi bien que par l'Impartialité la plus scrupuleuse, que ces Lettres se distinguent de tous les Ecrits sur le même objèt, qui ont paru jusques ici, celui qui les a écrites ayant eû pour maxime: Nullius addictus in verba jurare. C'est dequoi on a erû devoir avertir le Lecteur.

l'Editeur.

Let-



Lettre I.

Certa quidem tantis causa est manifesta vuinis,

Luxuviae nimium libera facta via est.

Monsieur,

Après un voïage de dix jours me voici enfin arrivé heurensement ici depuis avant-Je fus d'abord surpris de ne trouver fous la Porte de la Ville d'autre sentinelle qu'un bon vieux foldat de la Garnison bourgeoise, qui, commodément assis sur une chaise, & fumant sa pipe, nous laissa passer le plus tranquilement du monde. Je me souvenois de la vigilance avec laquelle on exigeoit il y a un couple d'années que fussent examinez tous ceux qui arrivoient, afin que personne n'entrât en ville, qu'après avoir décliné son nom & son surnom. Mon étonnement augmenta quand après avoir passé la Porte je ne vis presque personne dans les ruës. J'y avois vû règner pendant mon

sejour précèdent le bruit & le tumulte, causé par une foule de monde, qu'on avoit de la peine à percer, pour aller d'un endroit à l'autre. A présent on y entendroit pour ainsi dire voler une mouche. Tout est désert, tout est mort. L'éloignement de la Cour, & de la forte Garnison, qui étoit autresois ici, a produit cet essèt. On dit à la vérité que trois Regimens de Cavalerie ont encore leurs Quartiers dans cette ville. Mais je crois que les trois Regimens enfemble ne font guères plus de cent têtes.

Pour faire plaisir à une Marchande de Francfort, qui avoit êté ma Compagne de Voïage, je descendis l'Auberge de l'--noir. I'y trouvai un joli Apartement, un bon lit, & j'eûs lieu de m'apercevoir qu'on y est bien servi, n'en déplaise à Maubert, qui parmi mille mensonges avance aussi que dans toutes les Auberges de Stoutgard, il n'y a pas un seul Apartement propre à y loger un Boucher de Paris (1). Comment pouvoit-il en juger, lui, qui pendant tout le sejour qu'il a fait ici, n'a jamais mis le pié

⁽¹⁾ Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque fur la fatuité de Maubert, qui, parce qu'il est françois, s'imagine qu'un Boucher de Paris vaut mieux qu'un Boucher de Saxe ou de Franconie.

pié dans une Auberge, si ce n'est lorsque quelqu'un par charité l'y ménoit prendre un repas? Les Auberges ici ne sont pas plus mauvaises qu'autre part, & l'on y rencontre des Hôtes aussi singuliers que ceux qu'on trouve dans d'autres villes. Stoutgard fourniroit à Fielding aussi bien que Londres à cet égard des Caractères uniques. Mon hôte en particulier est un Original complet. Il est fort prévenu de l'étendue de ses lumières, il décide hardiment des Nouvelles politiques, & prétend toûjours avoir les avis les plus furs de la prémière main. Malheureusement pour lui il trouve quelques fois dans fon chemin des Egrillards, qui se divertissent à l'embâter de fausses nouvelles.

Les Bourgeois de Stoutgard sentent bien à présent le mal que leur sait l'absence du Duc. Le tems les a convaincus de ce qu'ils ne vouloient pas se persuader il y a deux ans. Leurs Maisons, qui étoient pour eux un moyen d'extorsson, vis-à-vis de ceux qui avoient besoin d'être logez, sont pour la plûpart vuides aujourdhui. On trouve à présent pour vint florins un Logement, qui m'en a coûté autresois cinquante, & encore ne se présente -t-il point de Locataire. Le Bourgeois n'en est pas moins obligé de pa-

yer les mêmes redevances que ci-devant. Les Gens de mêtier n'ont pas affez d'ouvrage, & font mal payez, à cause que l'argent est rare. La Cour n'étant pas ici, aucun Etranger ne s'y arrête. Les Livraisons considérables, que les divers Regimens consumoient, ont cessé. Le Marchand, l'Aubergiste, l'Artisan, tous ressentent les suites préjudiciables pour eux de l'éloignement du Duc; tous soupirent après le retour de leur Souverain (2).

Je vous ai dit un mot de la rareté de l'argent, dont on se ressent dans cette Ville, comme dans tout le Duché. Mais, ne croiez pas, Monsieur, qu'on s'en apperçoive à la façon de vivre des habitans. Tout crie misère, mais les Mœurs Virtembergeoises contredisent ces lamentations. On pousse ici le Luxe & la Prodigalité à l'excés. Il y a toûjours de l'argent de reste pour les Parties de plaisir, & pour les Divertissemens. On a des Concerts publics, on don-

(2) Il est certain que si le Bourgeois de Stoutgard fait un Calcul du préjudice que lui a causé la disparce du Duc, & qu'il y joigne ce qu'il en a coûté en Contributions aux frais du Procés, il sera épouvanté de la somme, & convaincu qu'en écoutant les mauvals Conseilé des Esprits inquièts, qui ont excité & entretenu la discorde, il s'est fait un mal irréparable.

ne

ne des Bals; il y a des Assemblées, des Soupers; on porte les habits les plus magnifiques, on fait des Parties de Campagne en grande compagnie, on s'y rejouït. Et c'est ce que font non seulement des Personnes d'une Naissance & d'un rang, qui les oblige par une espèce de décence à se prêter, même quelques fois contre leur gré, à ces divertissemens somptueux, mais aussi des gens d'un Dégré fort inférieur. Chacun, dans les airs qu'il se donne, va au delà de ses forces, & des bornes qui conviennent à fon Etat. Le Conseiller de la Chambre des Finances le veut porter aussi haut que le Ministre, le Commis veut égaler le Financier, l'honnête Bourgeois en veut faire autant que le Chancelliste, & le plus pauvre Vigneron que le Bourgeois le plus aifé. Il est facheux que le plus fouvent les Revenus ne font pas proportionnez à toutes ces folles Dépenfes. Les Baillifs, & autres Officiers Civils fubalternes, foutiennent affez ce train, tant qu'ils vivent, mais s'il arrive que le Chef de la Famille vienne à fermer les yeux, la Veuve & les Enfans n'ont qu'à chercher la Porte, pour aller mandier par tout où la Providence les conduira. C'est dans ces mœurs dérèglées qu'il faut chercher la fource de ces Banqueroutes de nos Bourgeois,

fi fouvent indiquées dans les Feuilles hebdomadaires d'adresse. Quand on considère cette façon de vivre, il n'est guères possible de croire que les Lamentations des Habitans du Virtemberg méritent quelque attention. Le Luxe, les Plaisirs des sens, la Prodigalité, ont détruit les plus grands Empires. Les mêmes maux ne tarderont pas à détruire ma pauvre Patrie (3).

Je connois un certain Confeiller de la Chambre des Finances, qui a donné 5000 fl, pour obtenir son Emploi. Il en dépense autant annuellement. Il en va dans sa Mai-

autant annuellement. Il en va dans fa Marfon comme dans celle d'un grand Ministre. Il s'en faut cependant de beaucoup, que les appointemens de fa charge n'atteignent au montant de fa depense (4). Quelle pourra

être

(3) L'Auteur ne trouvera pas mauvais, fi nous n'adhérons pas ici purement & fimplement à fon opinion. Ce font les vices du Gouvernement, & non le Luxe des Particuliers, qui détruisent un Etat. On pourroit citer des Patries, d'où les Plaisirs des sens, le Luxe, & les Divertissemens, font absolument bannis, & la chère Patrie n'en est pas moins près-de sa Destruction.

(4) Quand on se prête en Allemagne à la vente des Charges, il faut que nos Princes optent nécessairement entre duper ou être dupez. Le prémier

tre la fin de ce ménage? C'est que dans quelques années; ou Mr. le Conseiller des Finances sera reduit à la mendicité, ou il y aura reduit cent autres personnes, de la crédulité desquelles il aura abusé. Vous ne fcauriez vous figurer, Monfieur, à quel point ces Sous-Ministres poussent la magnificence. Assemblées, Promenades, Cadeaux, tout en est. & le tout de la dernière somptuosité. On ne voit chez eux que Mêts exquis, Vins choifis, Habits riches. Il n'est pas possible qu'ils pourvoient à tout cela de leurs revenus legitimes. Ils faut donc nécessairement qu'ils friponnent le Prince & l'Etat. ou qu'ils contractent des dettes, qui conduifent leurs familles à l'Hôpital, & dont au-

cum

mier cas est indigne d'eux, & le second leur est manisestement préjudiciable. En suposant le sujèt que l'on met en place honnète homme, la ruine de l'Emploïé est ordinairement la suite de l'argent qu'il a sacrisé à l'achat de son Emploi. En le suposant fripon, le Prince & les sujèts en pâtissent. Car le fripon a mille ressources pour racrocher ce qu'il a financé, & dont de plus grands fripons que lui ont empoché une Partie. Il est d'un Prince sage d'éviter l'un & l'autre inconvénient, en ne se déterminant pour la Collation des Charges que par la probité & l'habileté de ceux qui y aspirent, & auxquels elles doivent être consérées GRATIS.

cun Créancier ne sera jamais païé. Je connois encore un Marchand qui fait bâtir un Edifice superbe sans scavoir actuellement à quoi ce Bâtiment pourra lui fervir. Cependant il y employe une fomme immenfe. Il est vrai qu'il est à son aise. On le tient même pour un des plus gros Richards. Mais ne pourroit-il pas consacrer une partie de ses richesses à l'utilité publique, ou à soulager les besoins de quantité d'honnètes - gens qui soufrent? Il possède une des plus belles Maisons indépendamment de celle dont nous venons de parler. Mais non; une vaine gloire, & le plaisir de laisser à la postérité un monument de sa magnificence, l'emportent chez lui fur les motifs & fur les confidérations les plus louables (5) Avec cela

(5) Eh! Monsieur l'Auteur, permettez à ce bon Richard de passer sa fantaisse. Il est heureux qu'elle le détermine à bâtir. Un homme, qui emploie en bâtimens le superstu de ses Richesses, est toujours un sujét utile, parce qu'il contribue à la Circulation de l'argent, & qu'il fournit l'Entretien de plusieurs familles. Tôt ou tard l'Edifice pour la revenir au Public, & être emploré aux usages louäbles que vous proposez. Pour le bien réel que le Richard procure en attendant, on peut bien avoir quelqu'indulgence pour son goût, & lui pardonner un grain de solie.

il pourroit & devroit penser que nemo ante obitum beatus dicendus est.

L'Orgueuil extravagant des bons Virtembergeois va jusques à courir après des Titres, qui ne leur raportent pas le moindre avantage réel. L'Ecrivain ne veut plus être apellé Ecrivain (6), il prétend être qualifié de Secrètaire. Pour acheter ce Titre il facrifie 200 fl, qui lui restent de son petit Patrimoine, ou il les emprunte. Le voilà décoré de sa chimère, sans avoir amélioré fes revenus d'un fol, car il n'y a point d'apointement attaché à fon Titre. Permis à lui à présent de soufrir la faim & la foif, il lui suffit d'avoir un rang. Conseillers de la Chambre, Confeillers d'Expedition, Conseillers de la Cour, Conseillers Auliques de la Chambre, tout fourmille ici de Conseillers, les ruës en font pavées. Tous ont païé fort cher le rang, que leur titre leur donne. Plusieurs d'entre eux déplorent leur folie, lorsqu'il n'est plus tems. Cette Manie opère sur le Sexe. Il lui faut à tout bout de champ quelque nouvel accoûtrement de prix. La femme se croiroit déshonorée, si elle manquoit une seule assemblée. L'Education des Enfans se néglige. Le ménage

(6) On entend par Ecrivain, en allemand Scribent, le Clerc d'un Bureau, tel qu'il foit.

va comme il peut. Seroit-il raifonnable d'exiger que la femme s'occupe d'objèts fi peu dignes de fon attention? Aussi n'a-telle garde. Attentive à maintenir les Prérogatives de fon Rang, elle fe produit dans les Affemblées du grand Monde. Un des grands maux qui resulte de tout cela, c'est que les Enfans sont gâtez dés-leurs plus tendres années. A peine font ils hors du berceau qu'on leur inspire l'Orgueil, & le Gout pour la Magnificence. Toute l'Instruction qu'on leur donne se borne à l'Art de fe bien habiller, & de faire des Complimens convenables. Quand des Enfans de fix à fept ans se rendent reciproquement visite, ils doivent se faire annoncer les uns chez les autres en cérémonie dans toutes les règles. Ne riez point, Monsieur. Je vous dis la vérité sans aucune broderie (7).

Cet-

(7) Cette longue énumération des différentes fortes de sous, qui courent après les Titres, ne tombe pas sur le Virtemberg seul. C'est une Manie générale. Il n'y a point d'Etat en Allemagne, qui ne sournisse à cet égard plusieurs Anecdotes plaisantes. Que prétendez vous faire de vos trois sils? Cette Question, sut faite un jour à un riche Banquier trés-sensé, par une Personne respectable. Je laisserai, répondit le Banquier, mou Comptoir à mon ainé, qui est un gar-

Cette Peinture fidèle de la façon de vivre de nos Virtembergeois me conduit à celle de leurs mœurs. La Justice, la Vérité, la Chasteté, font parmi eux hors de mode. La Diffolution, l'Effronterie, l'Injustice, la Fraude, & la Fausseté, règnent à la place de ces Vertus. Un homme qui a force d'argent a escaladé un emploi, cherche à rattraper sa finance comme il peut. Comment accorder ce but avec une exacte administration de la Justice? Un autre s'est ruiné en donnant dans le Luxe & dans la prodigalité: il ne lui reste pour ressource que la Tromperie & le Menfonge. A l'aide de cette. exècrable Batterie, il emprunte où il peut fans avoir la moindre idée de rembourfer jamais ce qu'on lui confie. C'est encore pis chez le fexe. Une Fille ou une Femme accoutumée à la Magnificence & à la Prodigalité, & qui se voit dans l'impossibilité de soûtenir ce train a des moyens faciles de reparer par ses charmes les brèches de sa bourse. Ses Attraits se trouveront à vendre, dés-qu' L'Irréligion a un Acheteur se présentera. poul-

garçon éclairé, sage, & intelligent. Pour les deux autres, j'en déséspère, & comme ils n'ont jamais rien voulu aprendre, je ferai ennoblir l'un, & j'achèterai pour l'autre un Titre de Conseiller Privé.

poussé ici d'aussi profondes racines qu'autrepart; elle prend quelques fois le masque de l'Hipoerisse, & n'en est alors que plus dangereuse (8). Avec tous ces Dérèglemens le Commerce est fort gêné. Il n'y a ni amitié ni candeur dans les Societez. Tout est forcé, tout est compassé sur une certaine étiquette. Il y a de cerrains Complimens d'usage, que l'on est nécessairement obligé d'entremêler à tout ce qu'on dit. Si l'on y manque on passe pour un homme qui ne scait pas vivre. Ainsi le principal Caractère distinctif du Beau-Monde à Stoutgard est une affectation continuelle. Tout y est guindé, tout y va par mésure & par compas. Leur Commerce sent le Théatre, & heurte de front toutes les règles de la Raifon. Leurs Habits font fomptueux, mais fans Goût, & conviendroient tout au plus sur le Théatre à quelque Héros de Comèdie. L'Introduc-

⁽⁸⁾ Ce Portrait paroît exageré, & toute exagération rend un Ecrivain suspect de passion ou de partialité. Mais quand la Peinture seroit exactement vraie, elle seroit aplicable à bien d'autres Païs, & non aux seuls Virtembergeois. La Corruption est aujourdhui génèrale. Mais il y a par tout des exceptions, & par conséquent aussi dans le Duché de Virtemberg, où l'on trouveroit peut-être, en examinant les choses de près, plus de gens de mérite qu'autrepart.

tion de ce mauvais goût doit être vraisemblablement imputé au grand nombre de Chanteurs, de Danseurs, & de Comèdiens, qui fourmillent ici. L'on peut, comme vous voyez Monsieur, apliquer à mon infortunée Patrie le mot d'HORACE:

Aetas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

HOR. L. III. Od. 6.

Il est hors de doute qu'on trouve encore dans le Duché de Virtemberg d'honnètes gens, amis de la Vertu, qui soupirent tout bas de cet état de Perdition. Mon Cœur compatissant gémit de même, en prévoyant la ruine inévitable, dans laquelle mes pauvres Compatriotes éblouis s'abîment. Mais qui est assez fort pour arrêter le torrent? J'éloigne cette assigeante idée, & vais vous raconter une avanture arrivée ici depuis peu.

Geronte, Vieillard fort riche, avoit recueilli chez lui sa Sœur, qui étoit une pauvre Veuve, avec sa Fille unique. Geronte sit élever cette Nièce sous ses yeux. La petite personne sçût s'insinuer si bien dans

B 4

l'esprit de son Oncle, & gagner sa bienveuillance, que le bon Vieux fit un Testament, dans lequel il fit, inferer un Legs de dix mille florins pour la chère Nièce. Lucile. c'est le nom de la Belle, atteignit cependant l'age de dix-huit ans, & avoit déjà senti long-tems auparavant ce besoin naturel, commun à toutes les Créatures, d'aimer & d'être aimées. Elle crût avoir remarqué que Geronte ne pensoit pas à lui donner un Ma-Peut-être avoit- il formé le dessein de la garder jufqu'à fa mort. Quoiqu'il en foit, il se trouva malheureusement à Stoutgard dans cette Conjoncture une Personne de grande distinction, dont le Valet de chambre étoit trés-bel homme. Lucile fit la Connoissance de cet Adonis, & dans trés - peu de tems ils s'aimèrent à la fureur. Le Valet de Chambre informa de la chofe fon Maître, qui lui promit de l'affister, en recompense de ses fidèles services. L'affaire resta quelque tems sur ce pié, jusqu'à ce que Géronte en eût vent, & défendit à Lucile tout commerce avec le bien aimé Valet de chambre. Mais le moïen de garder une fille amoureufe? Elle continua fon tendre Commerce. L'Oncle l'aprit & l'enferma. Molière lui eût dit :

Les

Les Verroux & les Grilles

Ne font pas la vertu des femmes ni des Filles.

Ecole des Maris.

L'Amour est inventif. Nos amans trouverent une Porte qui avoit une fente, & cette fente leur fervit à établir entre eux une petite Correspondance, dont le Resultat sut que Lucile consentit à être enlevée. Dés-ce moment elle s'attacha à faire prendre à l'Oncle le change sur ses véritables sentimens, & y reuffit si bien qu'elle en obtint la liberté de fortir. Une Chaise sut commandée dans le même moment, & l'on convint d'un Rendez - vous, où elle trouva la Voiture & fon Amant, qui fans perdre un moment la conduisit à une Terre apartenante à son Maitre, où il fit benir fon mariage tout de fuite. Il paroit que Lucile étoit une fille de resolution. Car un de ses Parens s'étant hàté de la suivre il la trouva qu'elle sortoit justement du lit, immédiatement après la Conformation du mariage. Que faites Vous ici Mademoiselle ma Cousine, lui dit le Parent en l'abordant. Retranchez le terme de Demoiselle, repondit la Cousine, mon Mari, que vous voiez là-present, vient de me damer. N'étoit-ce pas répondre avec fermeté? Cependant la Mère fut inconsolable:

le vieux Oncle déchira fon Testament, & jura que Lucile n'auroit jamais un Sou de son Bien. Lucile se moqua de leur colère, & se consola dans les bras de son Epoux.

J'entens sonner minuit, & par cette raison je vous prie de permettre que je finisse ici ma Lettre, après vous avoir assuré que je ne cesserai jamais d'être,

Monsieur, &c.

Stoutgard, ce 1. de Mai, 1766.

LET-

Lettre II.

Mille hominum Species, & revum discolor usus;

Velle suum cuique est, nec voto vivitur uno.

PERS. Sat. V.

Monfieur,

e m'amusai hier au soir encore jusques à deux heures après - minuit, & je me couchai alors dans l'intention de dormir aujourdhui la grasse matinée. Mon espèrance a été malheureusement trompée par mon hôte que j'ai entendu dés-les cinq heures du mâtin tempêter, & faire un bruit si horrible. qu'il ne m'a plus été possible de prendre un moment de repos. J'ai questionné le valet de l'Auberge fur les raisons que pouvoit avoir eû fon Maître d'entrer dans une si véhemente colère. Oh, ce n'est qu'une bagatelle, m'a répondu ce garçon, à laquelle nous fommes accoutumez. C'est que nôtre Maîtresse a porté elle même à un Officier, qui est sur le point de partir, le Thé dans fon apartement. Mou Maître, jaloux comme

un Florentin, s'est fourré dans la tête que sa femme a eû pour être si serviable des raifons peu compatibles avec la fidèlité conjugale, & c'est là la cause de tout ce Tintamarre. Le pis pour nous est, que quand nôtre Maitre a des imaginations cornues un jour, & du bruit par conséquent avec sa femme, le lendemain l'Orage tombe sans faute sur les domestiques, qu'il rosse tous fans distinction, à moins qu'ils n'évitent de fe trouver dans fon chemin. Vôtre Maître est un fou, repliquai-je au valet. Permis à lui d'auoir du bruit avec sa femme, mais le repos des autres n'en doit pas pâtir. Cependant me trouvant une fois levé, j'ai crû ne pouvoir m'occuper plus agréablement qu'en vous écrivant (*). C'est donc aux inquiètudes jalouses de mon Aubergiste que vous ferez redevable de recevoir deux de mes Lettres à la fois. Voici des Particularitez qui m'ont paru n'être pas indignes de vôrre attention.

Le

⁽⁹⁾ Mr. l'Auteur pouvoit entrer d'abord en matière, & faire grace au Lesteur des Historiettes de l'Aubergisse jaloux, & de Lucile enlevée, trés peu intéressantes pour des Personnes, qui ne souhaitent d'être instruites que de l'état du Duché de Virtemberg.

Le prémier-Ministre calomnié par Manbert d'une manière aussi impardonnable que pleine d'indignité. & assez mal désendu (10) par l'Auteur de la Verité telle qu'elle est, vient de recevoir son Congé, conçû dans les termes les plus gracieux (11), portant assû-

(10) C'etoit d'abord faire trop d'honneur à Maubert que de s'abaisser à le refuter d'une manière si étenduë. Du reste l'Apologie est écrite avec beaucoup de feu. & il est aifé de juger que l'Apologiste est bien au dessus du Calomniateur sans comparaison. Mais un peu moins d'injures à un homme déjà couvert d'ignominie, & moins de prolixité dans les justes eloges, que personne ne refuse au Comte de Montmartin, auroient fait le même effet. Sur tout je crois que Mr. Uriot auroit pû se dispenser de cette longue Histoire généalogique, trés - superfluë relativement au nom de MONTMARTIN, reconnu pour illustre par tous ceux qui ne sont pas novices dans l'Histoire de la France, & trés-déplacée vis-à-vis d'un trait calomnieux d'un Maubert. Quelqu'autre aussi mal informé que Maubert pourroit, être induit par là à penser que le Comte de M. a été fort empressé de publier une Genéalogie, ou que la Production des Rescripts & Décrèts adressez par divers Princes au Comte, & qui font pleins de témoignages glorieux pour lui, étoit nécessaire pour détruire les accusations d'un homme aussi méprisable, que l'est l'Auteur de la pure vérité, quoique cela foit ridicule à penfer.

(11) Ce Decrèt feul vaut cent Apologies. Personne ne pouvoit mieux juger du vrai mérite du Comte assurance d'une Pension annuelle considérable pour le reste de ses jours. Comme il est trés-fort haï du Peuple (12), il a, ce me semble, agi trés-prudemment de donner sa démission à tems, avant que quelque accident imprévû l'obligeat à le faire malgré lui (13). Peut-être l'exemple du Colonel R *

de M. que le Duc, parceque personne ne pouvoit etre convaincu plus démonstrativement que ce Prince de tout ce que le Comte a fait pendant son Ministère pour la gloire de son Maître, & pour le Bien du Duché. Car aparemment S. A. S. n'a pas prétendu recompenser ce Ministre du mal prétendu qu'il auroit fait à ses sujèts,

- (12) La haine du Peuple ne prouve pas plus que fon amour. L'une & l'autre font fouvent aveugles, & l'on peut prouver par mille faits tirez de l'Histoire, que le Peuple hait quelques fois ceux qui lui font du bien, tandis qu'il comble d'éloges ceux qui l'oppriment véritablement. Practica est multiplex.
- (13) Cette reslexion est d'autant plus déplacée que le Comte de M. (qui avant de se prêter aux vives instances du Duc, n'avoit pas besoin, pour vivre avec une décence convenable à son nom & aux Emplois distinguez dont il avoit été revêtu, d'entrer dans quel service que ce fut) ne s'étoit engagé dans le Ministère du Virtemberg que pour deux ans, & que s'il y en est resté Six au delà, il n'en saut attribuer la cause qu'à son Devoûment pour un Prince, qui par ses grandes Qualitez mérite qu'on s'attache à lui. Mais enfa

R * * * * 1'a-t-il déterminé (14). Felix, quem faciunt aliena pericula cautum. Le Peuple pousse à cette occasion des cris de joie, & s'imagine de voir renaître à présent l'age d'or. Ces bonnes gens devroient se fouvenir du Renard de la Fable, qui prioit qu'on laissat tranquiles les mouches qui s'étoient posées sur sa blessure, & qui s'y étoient rassasses (15), dans la crainte qu'après que

fin voyant que son nom fournissoit un Prétexte odieux aux Malintentionnez de fomenter les dissensions, & convaincu peut-être qu'il est bon de mettre un intervalle entre le tumulte des afaires & la Mort, il a pris le Parti de la Retraite. Ce sont là ses raisons sans doute, & non les motifs ridicules, que nôtre Auteur, qui trés-sûrement ne le conoit pas, lui prête.

- (14) Rien n'est plus risible que ce raport qu'on imagine entre le Comte de M. & le Colonel R. Il ne prouve que ce que je viens de dtre, à sçavoir que l'Auteur ne conoit absolument que le nom du Comte de M. & nullement sa façon de penser.
- (15) Non seulement cette expression est aussi basse, que l'idée qu'elle renserme, mais outre cela elle est calomnieuse. J'écris la Vérité sans fard, & sans fard je puis dire, comme le sçachant de science trés-certaine, qu'il est arrivé souvent au Comte de M. de sacrister son bieu à la gloire de ses Maîtres, ou au bien des affaires qu'il géroit; mais jamais il n'a mérité d'ètre comparé à ces Mouches parvenues, qui se rassassent du fang des sujèts.

que celles-cy seroient chassées, il n'en vint d'autres qui seroient encore affamées. fut de tout tems le destin des Prémiers-Ministres d'étre regardez comme les Auteurs de tout ce qui arrive pendant leur administration. En conséquence de cette reflexion vraie; c'est à dire conforme à l'opinion juste ou erronée du Peuple, les Mécontens du Virtemberg imputent au Comte de M. tout ce qui n'a pas leur aprobation. Mais quand le Maître commande d'un côté, & que de l'autre les Etats refusent d'obeir, que peut faire le Prémier-Ministre dans cette conjon-Eture? Je ne m'émanciperai point à porter un jugement sur l'administration du Comte. Il n'y a que ceux qui ont séance au Cabinet, qui puissent être au fait des ressorts fecrèts, qui dirigent tous les mouvemens de la Machine. Un Projèt peut avoir êté trésfagement concerté, le but peut en avoir été excellent, & cependant l'évènement n'être pas heureux; Or ce n'est pas toûjours par l'évèment sans doute qu'on doit juger des choles

Je ne faurois vous faire connoître le Caractère du Comte d'une manière plus juste & plus concise qu'en vous disant que c'est un Courtisan accompli. Il se seroit sans doute aquitté à merveille de l'Emploi de Grand-Chambellan, mais il n'a ni les lumières, ni le feu convenables pour remplir le Poste de Prémier-Ministre (10). Il a assez de talent pour faire réussir une assaire, en emploiant la ruse, des mênées sourdes & secrètes, la corruption & la flaterie (17), mais dés-qu'il trouve de la resistance, & qu'il faut traiter publiquement, il perd courage. Sa tête est fertile en expèdiens, mais ces expèdiens ne soutiennent pas un examen un peu rigoureux. Ses Projèts relatifs aux Salines, à la fabrique du Tabac, aux Monoies, & aux Loteries, ne lui auroient vraisemblablement procuré aucune recompense à P**** Il est Flateur, comme tous les Courtisans. Libèral

(16) Rien ne prouve mieux, que cette affertion, que le Comte de M. est absolument inconu à l'Auteur. On pourroit aisément le convaincre par des faits constatez & conus de tout l'Empire, qu'il ne sçait ce qu'il dit, si c'étoit ici le lieu de démontrer que le Comte ne manque ni des lumières ni du feu qui conviennent à un Ministre.

(17) Quand un Ministre fait réussir les affaires qu'il manie, on ignore souvent les moïens qu'il a emploiez; mais il est malicieux de lui en imputer de faux. Ceci, & tout ce qui suit n'est qu'un Verbiage, où le pauvre Auteur marche à tâtons, comme il arrive à tous ceux qui se hazardent à parler de ce qu'ils ignorent.

en paroles, mais jamais en effèt (18). Ceux qui se fieroient à ses Promesses se trouveroient fort trompez. Il a accumulé de grandes richesses, qu'il a eû la précaution de placer fûrement fur des Fonds étrangers (19). Il a une Fille unique qui fera un des plus riches Partis de l'Allemagne (20). Il a recueilli une petite Françoise amoureuse, qui ne lul cause pas une grande Dépense. Il la laissa ici pendant le dernier voyage qu'il fit à Vienne par ordre du Duc, Par fon Commandement elle fut obligée de vivre dans une grande retraite pendant fon absence. Il ne lui étoit point permis de fortir du tout. On lui portoit son Manger du Cabaret, où il avoit laissé ses ordres. Elle n'avoit que trois Plats pour son Diner, & deux pour son

(18) Cent exemples, qu'il n'est pas convenable de dévoiler, mais qui n'en sont pas moins réels dans le fait, peuvent convaincre dans ce point l'Auteur de mensonge. Car enfin la Vérité sans fard se lasse de ménager les termes, vis-à-vis de calomnies manifestes.

(19) Je l'ignore. Mais il l'auroit pû faire fans que le Virtemberg y fut intéressé. Je sçais ce point.

(20) je n'en fais rien. Mais la conoissant personnellement, je dirai que si elle n'est pas le Parti le plus riche de l'Allemagne, elle est du moins la Personne la plus propre à rendre un Epoux heureux par les qualitez de son coeur & de son esprit.

Souper. Comme il n'aime pas à débourser. il est peu surprenant qu'il ne donnât rien à ces Avanturiers Rodeurs, qui écument les Cours. S'il avoit accordé une petite gratificafion à Maubert, ce Capucin défroqué n'auroit pas manqué de l'élever jusques aux cieux. Je ne puis pas parler de son Sçavoir, mais je ne crois pas qu'il ait fait des progrès fort folides dans ce champ - là (21). Une ou deux Lettres bien écrites à Voltaire, & qu'un Sécretaire peut même avoir composées (22), ne prouvent rien. Il est ridicule à Maubert de l'apeller un Comte de Papier, & tout aussi ridicule à Uriot de faire la recherche & le dénombrement des Ayeux du Comte. Le prémier décèle qu'il ne sçait point ce que c'est qu'un Comte du St. Empire Romain en Allemagne, & l'autre prouve simplement qu'il n'y a point de Comte parmi les Ayeux qu'il a alleguez (23). Tel est le Prémier-Ministre que

(21) C'est encore une assertion par laquelle l'Auteur décèle qu'il ne conoit pas le Comte.

(22) Cette parenthèse est encore une malice. Le Public verra dans peu plusieurs Lettres du Comte, qui prouveront Papier sur table, qu'il n'a pas besoin de Secrètaire pour bien écrire.

(23) Quand le Comte de M. n'auroit pas été élevé à la dignité de Comte, son nom n'en seroit pas moins illustre, & nous ne croyons rien dire

que le Virtemberg a eû jusques ici. Peutêtre vous fournirai-je une autre fois encore quelques Anecdotes particulières qui le concernent.

Hier mes affaires me mîrent dans le cas d'aller rendre mes devoirs au Baron de P***
Ce Ministre crie & tempête, tout comme il faisoit il y a vint ans, dans le tems que vous l'avez connu. Y va-t-on l'avant-midi, on trouve sa Porte affiègée par mille Créanciers. L'on n'ignore pas qu'il a dequoi les payer, mais il ne veut pas. Il trouve du plaisir à se chamailler avec eux, & quelques fois selon

d'oposé au Respect dû à cette Dignité, quand noas avançons qu'il y a bien des Comtes d'Empire dont le nom est moins conu dans l'histoire que celui de MONTMARTIN. Mais de plus il est faux qu'il n'y ait point de Comte dans l'Histoire de la Maison de MONTMARTIN. Pour relèver cette bevûë, il fushit de citer le COMTE DE MONTMARTIN, qui fut nommé en 1644. pour commander l'Artillerie de France en Champagne. fous les ordres du grand Condé, alors encore Duc d'Enghien. Le Comte de Montmartin, frère du Bisayeul de celui dont il s'agit ici, étoit bomme de mérite, de qualité, & cousin germain de la Maréchale de MEILLERAYE. C'est en ces propres termes qu'en parle le Marquis de Chouppes, Lieutenant - Génèral des Armées de France, conteinporain, qui servoit dans la même Armée. Voy. Mémoires du MARQUIS DE CHOUPPES, Edit. de Paris, 1753. p. 122.

selon l'occurrence à jetter l'un ou l'autre de l'Escalier en bas. Il a vêcû longtems fort tranquilement, mais à présent il recommence C'est comme à faire beaucoup de tapage. s'il étoit redevenu jeune. Il y a tous les jours chez lui Festin & Bal. On y entend la Musique depuis le matin jusques au foir. Il s'est fait faire des équipages neufs, &, pour faire montre de la vigueur qui lui reste encore, il fe promène tous les jours à cheval. Sçavez-vous la raison de tout cela? c'est que Mr- le Baron de P* * * a en tête de fe remarier. On dit que lorsqu'il en demanda la permission au Duc, ce Prince lui repondit qu'il y consentoit, à condition que son choix tombât sur une Personne qui convint à un Prémier-Ministre. Peut-être que cette espèrance de remplir ce Poste contribuë aussi au rajeunissement de Mr. de P* * * & à ce retour de vivacité. La Perfonne, sur laquelle il a jetté les yeux pour en faire son Epouse, n'a, à ce que l'on prétend, que vingt-trois ans. Il y a par conséquent une grande disproportion d'age. Et quand il auroit la meilleure femme du monde, il n'est plus dans le cas d'en jouir long-tems. Combien n'a-t-on pas d'éxemples de Vieillards, dont la compagnie d'une jeune femme a abrègé les jours? Au reste C 3 on

on mange & on boit bien chez Mr. de P * * *, & chacun à fon exemple y vit comme il lui plait. C'est un Vieillard qui ne s'inquiète de rien.

Le Confeiller Privé Baron de G * * * est toûjours le même homme poli, aimable, complaisant, tel que vous l'avez connu autresois. Vous n'ignorez pas qu'il est aussi sçavant; c'est de lui qu'on peut dire à bien juste tître:

Didicisse fideliter artes

Emollit mores nec sinit esse feros. Ovid.

On peut faire fonds fur ce qu'il promet, mais il ne promet pas à la légère. Rien n'est plus oposé à son caractère que l'adulation, & c'est par cette raison qu'il évite autant qu'il peut de se trouver à la Cour. Nonobstant les Troubles du jour, il a sçû se conduire avec tant de prudence, qu'il s'est mainteuu en confidération auprès des deux Partis: son Commerce n'a rien de gêné, rien de cet orgueil de naissance, qui ridiculise tant de Nobles, quoiqu'il foit d'une Maifon des plus distinguées. Il vit chez lui en Sans femme, fans enfans, il Philosophe. vouë ses heures de loisir ou à l'étude, ou à converser avec ses amis, qui sont toûjours bienvenus chez lui, quel que foit leur état. Suffit, qu'il les ait une fois choisi pour Amis. C'est dequoi Mr. Huber, ci-devant Conseiller de la Regence & Grand-Baillif de Tubingue fournit une preuve. Cet homme eût le malheur pendant les derniers troubles de tomber en disgrace, & d'être dépouillé de fes Emplois. Il étoit Ami du Baron de G* * * & il méritoit de l'être. Par cette raison la Maison de ce Seigneur, sa Table, fa Bourse font toûjours encore ouvertes pour lui comme auparavant. Son fort est plus heureux que malheureux, puis qu'il peut fe vanter d'avoir confervé l'Amitié d'un Homme aussi digne d'être admiré, & qui ne dissimule point les fentimens qu'il a pour le Disgracié, sans se mettre en peine du qu'en dira-t-on. Ce font de tels Ministres qu'on devroit s'aquerir au poids de l'Or. Mais leur nombre est bien petit.

Je ne vous dirai rien de particulier de R***, ci-devant Colonel & Conseiller Privé de guerre, si ce n'est que sa prison a été un peu alégée, & qu'on lui a accordé la permission d'écrire à ses Parens, à condition pourtant que ses Lettres seront toûjours vûes avant d'être envoyées. Cet homme, dont la fortune a sait son jouet, C 4

est un exemple vivant de l'instabilité des choses d'ici-bas. Il rapelle le Proverbe;

Tolluntur in altum

Vt lapsu graviori ruant.

Le Solou Virtembergeois vomit contre cet Infortuné les calomnies les plus atroces, & comme R * * * par fa conduite s'est attiré l'inimitié de presque tout le monde, il ne s'est point trouvé de désenseur, qui parlât pour lui. Il est certain cependant qu'on l'a trop chargé. Il y a moins de mal qu'on n'en a dit contre lui. Je connois R * * * aussi bien que qui que ce soit, & même dés-sa jeuneise. Il a le cœur bon, beaucoup de lumières, la conception promte & facile, & une franchise, qui alloit quelques fois jusques à l'imprudence. Il ne fçavoit ni flater, ni diffimuler. C'est avec ces qualitez qu'il vint à la Cour. Quelles Qualitez pour entrer dans cette gliffante carrière! Comme il avoit un talent particulier pour l'exècution des Volontez de fon Maître, le Duc l'honora de sa faveur, & l'élèva d'un dégré à l'autre avec tant de rapidité, que cela même auroit dû être à R * * * une raison de se désier de sa fortune. C'est ce qu'il ne sit pas. Le brillant des honneurs qu'il obtint l'éblouît. Son arrogance & fon orgueil devinrent insuportables. Ces vices, joints à la franchife, qui lui est naturelle, firent qu'il ne ménagea personne. Dés-qu'on le mettoit en colère, ce qui arrivoit facilement à un homme d'un tempérament ardent, tel que le sien, il traitoit tout le monde sans distinction avec la dernière dureté. Trés-souvent, quand il avoit eû le tems de la reflexion, & que sa colère étoit apaifée, il a cherché à reparer fes brufqueries par un traitement plus doux, & même par des Présens. Cependant ces Procèdez lui firent un nombre d'ennemis, qui sçûrent cacher leur haine, mais qui en fecrèt n'en travaillèrent qu'avec plus d'ardeur à sa perte. Il poufsoit les choses vis-à-vis des Officiers jusques à l'indécence, & croyoit qu'en vertu de la subordination il pouvoit leur dire tout ce qui lui venoit à la bouche. Quelques fois, une heure après fes vivacitez, il s'en repentoit, & tachoit de les reparer par toutes les honnètetez imaginables. Mais bien des gens ne se contentoient pas de cela, quoique quelques uns, qui le connoissoient le mieux, ne fissent que rire de ses écarts. Enfin quand sa chûte arriva, personne ne le plaignit, ni ne lui témoigna la moindre compassion, & il n'auroit probablement plus été question de lui, C 5

si les Etats, jaloux des Privilèges qui leur compètent par la Convention de Tubingue, n'avoient crû devoir intervenir à son affaire. Ce fut un malbeur pour R * * * d'être revêtu d'emplois pour lesquels il n'étoit pas fait: car il n'etoit ni Soldat ni Courtisan. La véritable cause de sa disgrace est demeurée un mistère, quoiqu'on ait eu lieu de conjecturer qu'elle provenoit d'un certain Commerce de Lettres, découvert par le Prémier-Ministre, qui ne lui vouloit pas du bien, parce qu'il le regardoit comme son Rival dans la faveur (24).

Les trois Ministres des Rois d'Angleterre, de Danemarc, & de Prusse, qui se trouvent ici n'y ont que peu d'agrément. L'Objèt de leur Mission n'est pas slateur pour la Cour, où ils ne vont que quand ils ne peuvent s'en dispenser, & les Partisans de la Cour de leur côté craignent de se rendre suspenses en les voïant chez eux. Le Comte de Schulembourg, Ministre de S. M. Prussien-

ne

⁽²⁴⁾ Vous vous trompez encore ici, Mr. l'Auteur, ou vous voulez tromper les autres. Le Comte de M. étoit prémier Ministre, & le Colonel de R * * * n'étoit que l'Executeur subalterne des ordres particuliers, qu'il plaisoit au Duc de lui donner. Ainsi il ne pouvoit exister aucune rivalité entre eux.

ne est déjà conu par ses négociations, toûjours couronnées par d'heureux fuccès. C'est le plus aimable Seigneur du monde. Une figure majestueuse, un grand fonds de Science, une longue Expérience, une certaine décence, qui accompagne ses paroles & fes actions, tout se réunit en lui pour fixer la vénèration des hommes. d'Eyb, Ministre de S. M. Danoise possède les mêmes qualitez excellentes. Quoiqu'un peu petit de sa personne, & que l'age commence à tempèrer fa vivacité, cependant ses yeux & toute fa phisionomie annoncent sa prudence & sa pénètration. Il est avec cela scrupuleux Observateur des devoirs de la Religion; quel éloge pour un homme du grand monde? Monfieur de Mosheim, Ministre de S. M. Britannique rassemble en lui toutes les vertus qui forment le grand Homme d'Etat. Outre cela sa vivacité, tempèrèe par la Sagesse, lui assûre les hommages & le devoûment de tous ceux qui ont le bonheur de l'aprocher.

W * * * Directeur de la Chambre Eccléfiastique, a succèdé en quelque saçon au Colonel R * * * Outre les fonctions ordinaires de l'Emploi qu'il possède en titre d'office, il a le Département de la Vente des Charges, & la Caisse des déniers; qui provien-

nent de là. Il est aussi parfaitement hai dans tout le Païs que ne le fut jamais R * * *, & le Poste qu'il remplit est assûrément dangereux. Il est encore un de ces Jeux de la Fortune qu'on voit de tems en tems parmi les hommes. Issu d'une Famille obscure, il commença par s'attacher à acquerir les connoissances nécessaires à un bon Clerc dans le bureau de quelque Baillif. Il ne sit que la moitié de cet aprentissage, & de là il devint Soldat. Dans l'Etat militaire il eut le bonheur de parvenir au grade de Lieutenant & d'Ajudant, mais aïant trouvé l'occasion de faire un mariage avantageux, il demanda son congé & devint Administrateur à Gulsten; dans peu il monta d'un dégré, & fut fait Administrateur des Revenus du Cloître de Kirchheim fous Teck. C'est là qu'il eût l'occasion de se faire conoître à la Cour par toutes fortes de Projèts. Lorsque le Duc revint de son dernier voïage d'Italie, W * * * lui alla au devant jusques à la frontière, lui fit la Bien-venuë, & lui demanda un Emploi de Conseiller d'Expédition de la Chambre Eccléfiastique, devenu vaquant. Il devint ensuite Vice-Directeur, & enfin Directeur de ce Collège. Il ne se souvient plus de son origine. Son arrogance est inexprimable; sa facon de vivre aussi somptueuse que celle d'un Prince. Il ne sçauroit manquer d'argent, parce que dans tout le Duché personne n'obtient d'Emploi civil qu'après lui avoir présenté son offrande. Son emploi n'en est pas moins scabreux. Il compte sur la faveur du Duc, mais il ne devroit pas oublier que d'autres, qui la possédoient dans le même dégré, n'ont pas laissé de tomber subitement, lorsqu'ils s'y attendoient le moins.

Puisque je suis tombé sur la matière de la vente des Emplois, il faut que je vous raconte encore deux Anecdotes qui s'y raportent. Un certain Personnage, nommé K * * *, qui avoit été fait Grand - Baillif, commît tant de fautes dans son Administration, qu'on se vît forcé de lui ôter son Emploi, & la raison, qui en fut alleguée en termes exprès, étoit fon incapacité. Il vécût ensuite un couple d'années dans la retraite; mais ne se contentant pas d'avoir dequoi vivre à son aise, il se mit en tête d'avoir aussi un rang considérable. L'Emploi de Directeur de la Chambre Eccléfiastique étant venu à vaquer, il resolut d'en offrir quatre mille florins, s'il pouvoit l'obtenir à Sa Proposition sut acceptée, l'arce prix. gent compté, & il crût être réellement cet homme considéré qu'il avoit voulu devenir

pour son argent. Quand le Duc eût annoncé fa Resolution à cet égard, la Chambre Ecclésiastique refusa d'accepter pour Directeur un homme, auquel on avoit ôcé l'Emploi de Grand Baillif pour cause d'incapacité. Le Duc sentît la justice de cette représentation, on affûra Mr. K * * * qu'on le placeroit de quelque autre façon, mais on garda son argent à bon compte. On m'a affûré que ne pouvant en obtenir la restitution, il s'étoit adressé au Conseil Aulique de l'Empire, & qu'après y avoir présenté sa plainte, on lui avoit enfin rendu fa finance. Quand on a dequoi vivre tranquillement comme ce K * * *, il faut être bien fou d'aller chercher du tracas de dessein prémèdité, & de vouloir s'ingèrer dans des choses qu'on n'entend pas, & dont on fe conoît incapable. K *** pour peine bien méritée de son extravagance auroit dû ne revoir jamais ses quatre mille florins.

Un autre exemple de folie. Tous les Emplois se vendant pour de l'argent, le fils d'un Tailleur destiné à exercer le mêtier de son Père, mais qui étoit riche, prit sàntaisse de quitter l'éguille, & de se procurer pour ses Ducats le rang de Conseiller de Cour. Les autres Conseillers du même tître sirent là dessus de grandes Représentations au Duc,

qui

qui apointa ainsi la Requête du Tailleur ambitieux: Le Tailleur doit rester à son éguille, & s'il ne veut pas travailler il peut du superflu de son argent payer des gens, qui travailleront pour lui. Cette resolution a jetté sur le Conseiller de Cour prétendu un Ridicule, dont il ne peut se relever (25).

Com tall oh a Je

(25) C'est la mode qui décide, & selon la Mode d'aujourdhui, il est permis aux Conseillers de toute Catégorie d'être des Ignorans. Ainfi on auroit bien pû consentir que le Tailleur passat sa fantaisse pour son argent. Au bout du compte il n'eût été que titulaire & les Titulaires ne peuvent faire aucun mal. Ceux qui se rendent réellement ridicules, & dont les bevûes tirent à consequence, ce sont les Actuels, qui n'entendent rien à ce qui fait l'objet de l'Astualité, sur tout quand il arrive, comme cela est ordinaire aux Esprits bornez, qu'ils foient tétus. Une poignée de Ducats donnée, quelques milliers de florins prêtez à propos dans un besoin, à l'instance d'un Favori, ou d'un Ministre puissant, voilà tout le mérite de ces Faquins parvenus. Quelles qualitez pour l'administration de la Justice ou des affaires publiques! Prenez leurs Ducats, empruntez leur argent: à la bonne heure, mais ne leur donnez pour cela que des tîtres, & gardez - vous de leur confier aucune administration. Aucun homme de bon sens n'y trouvera alors à redire.

Je me flatte que pour le commencement ces deux Lettres vous contenteront. Demain je pars pour Louisbourg. Je suis &c.

the destant and and wedger but on

Stoutgard,



(1) E in mode qui decide, E e lon la Mr. de Languaritat. E el que une en a Confoillera

Let-



Lettre III.

Inutili cunctatione, agendi tempora delibevando consumunt, & dies vevum verbis terunt.

TACIT. Annal. L. 2.

Monsieur,

Ne prenez pas, Monsieur, mon long silence en mauvaise part. Une Maladie m'a tenu allité pendant trois semaines, pendant lesquelles il m'a été impossible d'écrire. Me trouvant assez remis je reprens nôtre Correspondance. Vous me demandez des informations relatives à la Diète des Etats nouvellement convoquée; & en génèral aux Deputez, qui la composent. Je vais vous dire tout ce que j'en sçais.

Il y a déjà quelques Semaines que les Députez du Duc font revenus de Vienne. Immèdiatement après leur arrivée les Etats furent convoquez, & depuis qu'ils fe font assemblez, S. A. S. allant à Graveneck sa Maison de Plaisance, honora en passant la

Ville de Stoutgard de sa présence, d'où l'on tire divers présages savorables. L'Evènement décidera s'ils sont bien ou mal sondez. De mon côté je souhaite du meilleur de mon cœur que la désunion, qui a règné jusques ici, se termine ensin au contentement des deux Partis.

Le Peuple en génèral espère de voir bientôt la fin des Troubles. Mais si les choses alloient au gré du Peuple, elles ne se termineroient peut-être pas d'une manière qui fut agréable au Duc. Je vous proteste que je me suis trés-souvent scandalisé en entendant les expressions peu mésurées que des Bourgeois prosèroieut contre leur legitime Souverain. J'ai hazardé quelquesois de les en reprendre, avec retenue pourtant, de peur d'être mal recompensé de mon zèle (26).

Des Personnes raisonnables croient qu'il pourroit bien se passer encore une génération ou deux avant que tout soit parsaitement applani. Il se présente tous les jours de

(26) Autant valoit - il; & je louë en ce cas la prudence de l'Auteur. Ma raifon est que les Discours effrénez de la vile Populace ne méritent que le mépris du Souverain, & sont sans essèt, tout comme l'auro été probablement le zèle mal emploré & très - supersu de nôtre Auteur.

nouvelles dificultez. Et cela ne peut être autrement, tant qu'on s'opiniatrera à vou-loir reduire un des plus puissans Princes de l'Empire à des bornes si étroites, & lui prefcrire tant de Loix, auxquelles on prétend qu'il se soumette, qu'il en resulteroit une espèce de Tutèle perpetuelle. Où est le Prince qui puisse tolèrer pareille chose?

Ainfi l'Ouvrage de la Pacification va fort lentement. Les Députez des Etats jouifient tout doucement de l'argent fixé pour leur dépense journalière, & procèdent à pas comptez dans leurs occupations, pour que ce Revenant-bon dure plus longtems. On sçait de tout tems que plus les assemblées sont nombreuses, plus les affaires vont lentement. Plus on emploie de gens à des expèditions publiques, moins elles avancent, à cause des avis disérens & des disputes qui s'élèvent ordinairement entre tant de têtes. Qnot Capita, tot Sensus,

Dites-moi, je Vous en prie, Monsieur, à quoi peuvent servir ce qu'on appelle les Etats Provinciaux, qui subsistent encore dans quelques Provinces de l'Allemagne? A rien qu'à faire trainer les asaires en longueur, ou à jetter de la poussière aux yeux du Peuple & en l'éblouissant par une aparence de Patriotisse. Permettez qu'une fois je me dé-

D 2

char-

charge le cœur. Vous sçavez que la Dissimulation ne fut jamais mon vice.

Si les Etats avoient des vûes si Patriotiques, si le Bien du Duché leur tenoit si fort à cœur, pourquoi ne se sont-ils pas oposé dés-le commencement au torrent qu'ils vo-yoient venir? pourquoi ont-ils attendu d'être excitez & exhortez par des Puissances étrangères, à faire des Représentations; & pourquoi ces Représentations n'ont elles paru précisément que lorsqu'il su question d'introduire la Taille sur les biens, c'est-àdire un Impôt, qui blessoit les Prèlats à l'endroit où ils sont le plus sensibles? Sontce là des preuves de Patriotisme (27)?

On peut tirer de là deux conséquences fûres. L'une est que les brouilleries ne seroient jamais allées si loin, si l'on avoit exemté les Prèlats de la Contribution génèrale, l'autre que les autres Etats suivent toûjours l'exemple que l'Etat Ecclésiastique leur donne.

Il est certain cependant que cette nouvelle Capitation & Taille sur les Biens étoit l'impôt le plus conforme à l'équité, qui ait ja-

1

⁽²⁷⁾ La Question me paroit assez bien indiquer le dessous des Cartes, & il seroit difficile & embarassant pour la Gent Ecclésiastique, & ses adhérens, d'y répondre pertinemment.

jamais été établi dans le Duché de Virtemberg. Il y a dans cet Etat quantité de gens qui possèdent des richesses immenses, mais comme ils n'ont point de biens fonds, ils ne contribuent pas d'un dénier aux Charges publiques, tandis que le Bourgeois, dont le Bien consiste peut-être en une Maison, en un Jardin, ou en une Vigne, paye des redevances insuportables. L'Equité veut que le Citoïen riche paye proportionellement autant que le Pauvre, & c'est cette juste égalité que le nouvel Impôt auroit établie, parceque chacun auroit été taxé felon ses facultez. Rien n'étoit plus conforme aux Loix de l'équité. Tout le Païs en étoit convaincu. Mais quand Messieurs les Ecclésiastiques aprirent qu'ils ne devoient pas être exemtez de la Loi génèrale, ils sonnèrent le tocsin, & quand le feu est une fois au cul des Prêtres, il n'y a d'autre Parti à prendre que celui d'abandonner promtement un dessein, ou de se refoudre aux plus étranges extrèmitez.

Cependant on fait acroire au Peuple que tout s'est fait pour son plus grand avantage & ce Peuple imbécile ne fait aucune attention aux nouvelles Charges, dont on le soule depuis ces dissensions, ni aux frais inutiles, qui en ont resulté, au préjudice du Païs, & qui en resultent encore actuelle-

D 3

ment.

ment, & combien peu l'on est sérieusement intentionné de mettre sin à tous ces maux. Si les vûes des Etats étoient véritablement patriotiques, les Députez seroient disposez à céder dans des choses peu essentielles, plûtôt que de mettre tout en combustion par une resistance ouverte (28). De quel côté qu'on envisage la chose, le Duc est toûjours le legitime Souverain, auquel on doit de la soumission; & dans tout ce qui ne blesse pas la conscience, il vaut bien mieux céder, & user de patience, que d'entrer dans des disputes stoûjours pernicieuses dans leur Cours & dans leur issue.

L'Affemblée des Etats est composée au reste des Prélats & des Députez des Villes. Ces derniers sont ordinairement des gens peu informez de la Constitution du Pais, & auxquels on peut faire acroire ce que l'on veut. Mais ils ont deux Consulens habiles & Gens de mérite, qui parlent, & qui écrivent pour eux, & remplacent si bien

(28) Non da, les Prélats du Virtemberg pensent comme ceux de Boilean:

Pour soutenir tes droits, que le Ciel autorise, ABIME TOUT PLUTOT, C'EST L'ESPRIT DE L'EGLISE.

Boil. Lutr. Ch. I.

le précèdent Consulent Moser, que la Cour n'a pas gagné grand-chose en éloignant ce dernier. Les Prèlats ont plus d'expèrience, sont attentis à tout, & opiniâtres à maintenir leurs Prérogatives. Mais quel est le Païs, où les Prélats ne suivent pas les mêmes Principes? Quand on a le malheur de se brouiller avec eux, cela ne produit pas toûjours une Catastrophe comme sut celle de PIER-RE III. (29), mais on n'y gagne jamais rien.

Le Solon Virtembergeois a vomi quantité de Calomnies fur F * * *, prémier Prédicateur de la Cour, qui est Membre du Corps des Prèlats. Cela m'engage à vous en dire deux mots. Si le Solon avoit pû en faire un Portrait encore plus hideux, il n'y auroit fans doute pas manqué. Mais il s'en faut bien que cet homme foit aussi mauvais, que le Solon le dépeint. Je ne prétens nullement soûtenir que Mr. le prémier Prédicateur de la Cour possède toutes les vertus d'un bon Eccléfiastique. Il est Homme de Cour, & l'on sçait que la prémière & la principale qualité d'un bon Courtisan est la Dissimulation, qualité que ce Prédicateur a dans un dégré éminent. Il n'y a personne qui se possède austi

⁽²⁹⁾ Cette Comparaison est revoltante, & Mr. l'Auteur eût trés-bien fait de la suprimer, d'autant plus qu'elle ne quadre point à son sujèt.

aussi bien que lui dans les occasions. Maître de ses Procedez, de ses Mines, de tous ses mouvemens, ses véritables sentimens demeurent toûjours impénètrables. Un petit mélange d'orgueil & d'avarice entre peut-être dans son Caractére, L'Orgueil l'a porté à élever ses Parens dans toutes les occasions, où il a pû le faire, & l'Avarice est sans doute cause que quand quelqu'un s'adresse à lui, pour obtenir quelque Emploi Ecclèfiastique, pour se le rendre favorable, il doit ne pas venir les mains vuides. Rabner nous a apris, que quelque juste que soit une cause, un Présent fait à propos n'y gâte rien. La Chronique scandaleuse ajoute aussi à ces traits une petite pente aux plaifirs de la chair, & l'on raconte par raport à cet article plusieurs historiettes peu édifiantes. Mais comme je n'en sçais rien de certain, je ne puis aussi rien dire à la charge de Monf. le Prédicateur.

Le Duc a parmi les Prélats un Ennemi trés dangereux. Cet homme a été long tems Ministre de camp au service des Etrangers. Il a fait ensuite son chemin de dégré en dégré jusques au point d'élevation, où il se trouve parvenu actuellement. Il est orgueilleux, hautain dans tout ce qu'il entreprend, & extrèmement violent. Il ne man-

manque pas de lumières, & il ne craint aucun danger. Il est proprement le Chef & le Conducteur de toute l'Assemblée. La plûpart des Prèlats font des Personnes avancées en age. Quelques uns manquent de feu & de courage, ainsi celui-ci dirige tout, & s'opose ouvertement au Parti de la Cour. Je ne sais par où on l'a mis de mauvaise humeur, mais je sçais de science certaine que les Troubles du jour ne séroient jamais venus à ce point, s'il n'en avoit été l'Arc-boutant. Je ne suis pas peu surpris de ce que de la part de la Cour on ne se donne pas toutes les peines possibles pour apaiser cet Antagoniste dangereux, & pour le détacher du Parti oposé. Lui seul fait plus de mal que cinquante des autres Députez.

Les Deputez, que les Etats ont envoyé à la Cour Impériale, continuent leur fejour à Vienne, où ils font obligez de faire une grande Dépense Jugez de ce qu'il en coûte au pauvre Païs. Ajoutez à ces dépenses celles que causent les Envoyez qui se trouvent ici, les Députez Provinciaux, les autres frais du Procés, & vous serez assurément disposé à plaindre un Etat qui a des Disputes avec son Souverain. Il saut que le Bourgeois & le Païsan payent tout. La ruine du Sujèt est une conséquence imman-

D 5

qua-

quable, de cette dissension; & avec cela de mille à peine y en a-t-il un, qui sçache bien dequoi il est question. Ainsi la perte de tous est opèrée par l'opiniatreté de quel-

ques - uns.

J'ai toûjours eû dans l'idée qu'en reclamant d'anciens Privilèges, on devroit faire une distinction entre les tems dans lesquels nous vivons, & ceux auxquels les Privilèges ont été donnez. Car il est arrivé bien des changemens depuis quelques centaines d'années. Tel Privilège peut avoir été avantageux, lorfqu'il a été donné, qui aujourdhui ne peut plus être d'usage, à cause que l'état des choses n'est plus le même. On doit donc faire une attention particulière à ce qui peut être apliqué dans la fituation présente des affaires, & à ce qui n'y est plus aplicable. Le Peuple, animé par ses Prépofez, qui le fouflent, crie sans cesse: nos Privilèges, nos Privilèges, sans s'apercevoir que parmi ces Privilèges, qu'il reclame, il y en a dont l'extinction totale lui feroit plus utile que dommageable.

Il n'y a que peu de tems que les Etats firent des Repréfentations au Duc fur ce que les Places du Confeil Privé n'étoient point remplies, & qu'ils n'avoient par conféquent personne, avec qui ils pussent délibèrer, se-

lon

lon ce que prescrivent les anciennes Conventions. Sur cela S. A. S. sit tout d'un coup six nouveaux Conseillers Privez. Cela ne sit qu'augmenter les Plaintes, parceque le Choix du Duc n'est tombé que sur des Gens devouez au Parti de la Cour. Dissiellement ces Plaintes serviront telles de quelque chose aux Etats, à moins qu'il ne leur revienne quelque avantage de ce que parmi les nouveaux Conseillers Privez il se trouve deux Etrangers, ce qui n'est pas consorme aux anciens usages.

Le Peuple, persuadé des intentions patrio. tiques de ses Députez, espère d'obtenir à présent par leur moïen tout ce qu'il désire. Le Parti de la Cour se flate de gagner au moins une partie des Deputez des Etats, vi, clam, ou precario, comme parlent les Jurisconsultes, & de se les attacher. Et d'autres ne considèrent toute la Diète convoquée que comme une Comèdie, qui se jouë publiquement aux dépens du Peuple. L'E-vènement sinal demeure ensoncé dans l'obscurité des tems à venir.

Je me lasse ensin de parler de cette confusion. Ce n'est qu'un Chaos dans tout l'Etat. Il n'y a qu'une voix toute - puissante qui puisse prononcer le Fiat Lux, & rétablir l'Ordre.

Lorf-

Lorsque le Duc passa dernièrement par ici, une bonne partie de la Bourgeoisse lui alla au devant sur le chemin, par lequel il devoit arriver, & lui fit la bienvenuë avec des acclamations pleines d'allegresse. Le Gréfier lui fit une petite harangue dans laquelle il exprima la joie que ressentoient les Bourgeois de revoir le Souverain, qu'il assura de leur fidèlité & de leur attachement. S. A. S. répondit que si ces sentimens étoient finceres (30), Elle les recevoit avec plaisir, & que quand Elle en seroit bien convaincue, on La trouveroit todijours dispofée à rendre fon affection paternelle à fes fujets, & à leur en faire ressentir les effèts.

On ne sçauroit contester que le Duc ne foit un grand Prince (31). Personne ne peut

(30) Il n'est pas douteux que ces sentimens du Peuple, exprimez par le Grésier, ne sussentieres. Mais à quoi cela sert-il, quand ceux, qui sousient le seu & l'attisent, en empechent l'esset, par leurs malignes infinuations, n'y joignent pas leur voix? Faites l'impossible, j'enteas par là, inspirez aux Ecclesiastiques l'humilité, la douceur, la justice, l'esprit de l'Evangile en un mot, vous verrez alors bientôt la Paix & l'Union rétablies d'une manière durable entre le Souverain & les Sujèts.

(31) Quand on ne feroit pas génèralement convaincu peut lui refuser ce témoignage. Il possède toutes les qualitez qui distinguent avantageusement un Souverain. Posons qu'il ait quelques défauts. Quelle conséquence en tirera-t-on? Chaque homme a les siens & les plus grands Princes sont hommes comme nous. Henri IV. Louïs XIV. Pierre I. quels noms? Qui leur disputera l'épithète de Grand, & cependant ils ne furent pas exemts de foiblesses. Il seroit seulement à souhaiter que le Duc eût eû un Sully ou un Colbert (32) pour Ministère.

cu de cette vérité, à laquelle on ne peut sans injustice se dispenser d'adhérer, les dissensions qui existent entre le Duc & les Prélats formeroient une présomption en faveur du prémier. Jamais les Cafards ne se seroient élevez contre un Prince cagot, ou de lumières bornées. Ce n'est pas parceque HENRI IV. étoit Huguequ'il trouva fant de difficulté à jour des Droits & des Privilèges de la Naissance, c'est parce qu'il étoit grand - Homme, qualité toûjours odieuse dans un Souverain à toute la Gent cafarde, qui perd par là l'espèrance de dominer. Quand HENRI IV. en changeant se Religion eût détruit cette batterie Sacrée qu'on avoit fait jouër si longtems contre lui, personne ne fut si faché de sa Conversion, que ceux qui ne trouvoient auparavant à lui reprocher que son hérésie.

(32) Euffiez - vous donné au Duc un Ministère com-

ftre, & tout seroit bien allé. Mais de mauvais Conseillers causent bien des maux qu'ils ne sont pas capables de reparer. Ils prennent le Prince par son soible, & quand une sois ils se sont ancrez dans son cœur à sorce de slateries, il n'a ensuite pas toûjours la force de leur resister. Il voit que ce ne sont que des adulateurs, qui embrassent cette voye pour s'entretenir dans sa faveur, mais il se trouve dans le cas du Maréchal d'Ancre, qui dit à un Flateur en occurrence pareille:

Tu m'aduli, mà tu mi piaci.

Restons en là. Les Princes ne sont pas des Dieux; & il faudroit des forces, qui passent celles de la Nature humaine, pour échaper à tous les pièges que tendent aux Princes les slateurs, & d'autres mauvais serviteurs. Ces derniers se mettent peu en peine de la tranquilité, & des véritables interêts du Maitre. Leur propre interêt, & leur avidité, sont le grand ressort de toutes leurs entreprises. S'ils craignent ou prévoient quelque suite facheuse, ils se hâtent de

composé d'Anges, vous n'eussez rien avancé dans un Etat, où les Prélats ont tant à dire. de mettre leurs richesses mal acquises en sûreté; ils usent de la mème précaution pour leurs Personnes, & vont jouïr quelquepart dans le sein des plaisirs des larcins saits sur l'Etat & sur le Peuple, qu'ils ont énervé par leurs rapines.

Donnons un moment à un autre objet. Entre le grand nombre de Caloinniateurs, ou de gens mal informez, qui se sont érigez en Auteurs à l'occasion des dissensions Virtembergeoises, se trouve aussi le fameux Monsieur de BANDEL, Chevalier de l'Ordre de St. Pierre, Comte du Palais, Membre de la Société des Sciences à Rome, & ci-devant Gouverneur des deux Serenissimes Princes Louis & FREDERIC, Ducs de VIRTEMBERG & de TECK tre de fon Ouvrage est remarquable. Le voici: Un Dementi mérite un souslet, c'està-dire, L'Ennemi livrant affaut à l'Honneur Ducal Virtembergeois repoussé & battu. N'est ce pas là un Titre de Livre pompeux & ingénieusement imaginé? Ex ungue Leo-Tout au moins le Seigneur Joseph Antoine de Bandel a-t-il une si haute opinion de son Livre, qu'il en a envoyé un exemplaire à divers Sçavans, à qui il a écrit en même tems, & ses Lettres font foi qu'il croit avoir composé un Chef d'œuvre incomparable. Il s'imagine pouvoir fe dire à foi-

Monumentum exegi aere perennius.

HORAT.

Le Duc feroit bien à plaindre, s'il n'avoit d'autre Défenseur contre les Calomnies d'un témèraire Maubert, que l'illustre Chevalier de St. Pierre S. A. S. n'a nullement besoin d'un pareil Athlète. Même un Eloge parti d'un Ecrivain de cette catégorie est un blame essectif. J'ai été tout surpris que l'Avocat muët (33) se soit ensin avisé de parler. Mais on s'aperçoit aisément qu'il n'a pas encore bien recouvré l'usage de la parole. Chez vous, Monsieur, on n'entendroit pas la moitié de ses expressions. Son Langage se ressent de celui des antiques Vindeliciens. Il m'est revenu que les réponses qu'il a reques

(33) Mauvaise seuille hebdomadaire que Bandel écrivoit. Je ne sçai si elle continue. Le Titre allemand est der stumme Advocat. On dit qu'elle paroit encore sous le Titre: der redende Procurator. L'Ouvrage allègué cy-dessus dissère de cette seuille par son Titre, & par son Contenu mais il lui ressemble en ce qu'il est trés-mauvais d'un bout à l'autre. L'auteur n'y brille que par le talent qu'il possède de substituer à tout moment des injures à la raison & au bon sens.

çûes des Sçavans, auxquels il a fait cadeau de fon incomparable Production, n'ont pas été fort flateuses. Pour vous en donner une idée juste en deux mots, c'est un Galimatias inintelligible (34). La plus grande Partie en consiste en Bavarderies mal apliquées, que l'Auteur sublime a tiré de la Mythologie & des Auteurs Classiques, & ce qui s'y trouve de bon est copié de la Verité telle qu'elle est.

A quoi peut-être bonne une Rapfodie de cette espèce? Vous le dévinerez. Chaque homme raisonnable est convaincu qu'un Libelle calomnieux ne sçauroit obscurcir la Gloire du Serenissime Duc, trop solidement établie, pour qu'une Dissamation aussi fausse que témèraire puisse lui donner le moindre échec. Il n'y a point de grand Prince, qui ne soit aussi bien exposé qu'un Homme ordinaire à de tels traits. La difèrence qu'il y a c'est que ces Imputations empoisonnées ne sont aucun mal au Souverain, au lieu qu'elles peuvent coûter à un Particulier son Honneur & sa fortune. Ain-

(34) A propos dequoi en parlés - vous donc? Vos reflexions là - dessus ne sont ni instructives ni amusantes, & le Lecteur vous en auroit volontiers dispensé.

fi de pareils attentats sont toujours punissables. Cependant quand un si vil Ecrivain ose, sous prétexte d'une Apologie que personne n'exige de lui, s'ériger en Désenseur d'un Prince, des qualitez supèrieures & glorieuses duquel toute de Terre est convaincue fans cela, il en peut arriver que la Possérieté, moins informée des Conjonctures présentes, peut être séduite à croire qu'il y a eu quelque chose de vrai à tout cela, puis qu'on n'a pas dédaigné les secours des plus misérables Grisonneurs. En vérité un Apologiste semblable mérite à mon avis le même châtiment que le Calomniateur.

Je Vous écris comme je pense. Le Duc n'a sans doute pas besoin de Désenseur. Mais peut-être que le Chevalier de St. Pierre a besoin d'argent. Il se sera flatté qu'en témoignant ce zèle, & en mettant une Dédicace à la tête de sa rare Composition, il acrochera une récompense. J'en doute pourtant. Ce Prince est trop éclairé pour être disposé à fournir des moiens d'oissveté à des gens aussi inutiles à la Societé.

Ceci me fatigue enfin, Monsieur. Permettez que je finisse. J'entens d'ailleurs mon hôte, qui recommence à tempêter, & je suis curieux d'en sçavoir la raison. Je vais descendre pour cela. Sans doute que quelque

va-

vapeur jalouse lui sera remontée à la tête, quoique je puisse assurer, après y avoir donné une attention particulière, que sa femme ne lui en donne aucun sujèt (35).

Je suis avec une parfaite Considération &c.

Stoutgard, ce 25. Juin, 1766.

(35) Eh, Monsieur l'Auteur, épargnez nous vos Anecdotes. Que cette femme air fait ou fasse fon Mari Cocu ou non, cela est fort étranger à la matière que nous traitons.



E 2

Let-

Lettre IV.

O Miles! non bomo, qui pasceris, quemadmodum victima, ut, cum tempus erit, immoleris.

PHILEMON.

Monsieur,

Hier je revins heureusement de Louisbourg, où j'ai été faire un petit Tour. Vôtre Lettre m'a fait beaucoup de plaifir. En particulier j'ai fort goûté l'idée qui vous est venuë de conseiller à ce Financier prodigue, dont je vous ai parlé dans ma prémière Lettre, de s'assurer, tandis qu'il le peut encore, une place dans quelque hôpital, afin qu'il fçache où trouver une retraite, quand il aura achevé de manger son bien; & au Marchand de faire un facrifice de sa belle Maison, pour y loger les Officiers reformez. Ce dernier article seroit effectivement trés-nécessaire. Les Loïers font fort chers ici (36). Il y a peu de ces Messieurs en état de se procurer

(36) Cette Cherté prétenduë des Loïers ne s'accorde pas avec ce que l'Auteur a dit dans la prémière Lettre. rer pour de l'argent un Logement convenable. La plus grande Partie d'entre eux pâtit, & est dans le cas de tirer le diable par la queuë. Plusieurs sont sorcez de mandier. Triste situation!

Figurez-vous, Monsieur, une Troupe de gens d'extraction obscure, destinez dés-leur naissance au Labourage, ou tout au plus à aprendre quelque métier mécanique, élevez dans cette vûë, qu'on arrache de la charruë, ou de leur aprentissage, avant qu'ils l'ayent achevé, pour en faire des foldats. Lors de l'augmentation des Troupes, & des Campagnes que fit le Duc, de tels foldats furent avancez. On en fit des Oficiers. La Reforme furvint, & on les congèdia, foit parceque dans l'Etat militaire S. A, S. accorde toûjours aux personnes de naissance la préfèrence sur les Roturiers, soit parceque la plûpart de ces derniers n'ont pas une figure fort avantageuse (37). Que doivent devenir ces pauvres gens? On ne leur donne aucun apointement; ils n'ont rien apris; leur E 3

(37) Je ne conçois rien à cette affertion particu lière. J'ai vû des paisans mieux faits que bien des Gentilshommes. J'ai vû des Gentilshommes plus mal bâtis que tous les Paisans que j'ai conus. Ne sommes nous pas tous pêtris du même limon?

petit Patrimoine est consumé; toute l'Europe est en paix; de tout cela il resulte que leur état est digne de compassion. J'en conois quelques uns, qui ont servi vint & trente ans, & qu'on a congèdiez, tandis qu'on a conservé en place des jeunes gens de quinze à vint ans. Ne feroit-il pas plus facile à ceux-ci d'aller chercher fortune par le Monde, qu'à des Gens qui font parvenus à l'age de cinquante ans? On peut bien apliquer à ces pauvres Oficiers le Proverbe qui dit: Jeunes Soldats, vieux Mendians. Que dirons-nous là-dessus? Le mêtier militaire est entièrement gâté. Ce n'est plus le tems où cet Etat conduisoit aux richesses. Pour en faire la peinture en racourci, ce n'est que peine & que travail, plus qu'il n'est nécessaire, une magnificence superfluë soutenuë de trés-petits apointemens, & enfin quand on a prodigué fon Bien & fon Sang, des Procèdez ingrats pour recompense. Je scais quelques uns de ces Officiers infortunez congèdiez ici, qui se sont vûs reduits à se faire enrôler autrepart pour fimples Soldats. On dit que le Duc s'en est faché, & en effet cela a dû lui être sensible. Mais que pouvoient faire ces pauvres abandonnez, qui n'étoient même pas tous en état, vû leur

leur age & leurs blessures, de prendre ce

Puisque je suis sur cette matière, je m'y arrêterai pour vous donner une idée abrègée des Troupes Ducales. Je doute que l'on puisse voir un plus beau Corps, que l'étoit celui-ci. Il n'étoit composé que de beaux hommes choisis, toûjours parez comme des Poupées. Rien n'égale l'agilité & l'adresse avec laquelle ils faisoient l'exercice. Quiconque a vû les derniers Campemens de parade, n'a pû s'empêcher d'amirer l'ordre & la magnificence, qui y règnoient, quoi que Maubert en écrive. Tous les Oficiers étrangers font convenus unanimement qu'ils n'avoient jamais vû de plus beaux hommes. Mais quelques choifis qu'ils fussent, & quelque exactitude qu'ils aportassent à maintenir l'ordre qui leur étoit prescrit, leur façon de faire le service ne m'a jamais plû. J'en vais allèguer quelques raifons.

En prémier lieu la parure & la propreté qu'on exigeoit étoient pouffées à l'excès. Quand on affembloit un Regiment ou une Compagnie, la prémière chose à laquelle on faisoit attention étoit la Frisure. Si les Cheveux n'étoient pas duément bouclez, l'Officier étoit sûr d'être reprimandé, & couroit même le risque d'être mis aux Arrêts. Il

E 4

auroit presque été nécessaire que les Oficiers se fussent mis pendant quelques mois en aprentissage chez un Peruquier. On repetoit en toute occasion l'ordre de prendre bien garde à ce que les Soldats fussent bien coëffez. Plus d'un jeune Oficier s'est imaginé là - dessus, que son occupation principale étoit d'avoir bien soin de la frisure de ses Soldats. Et il y avoit en effèt quelques uns de ces Messieurs, dont la Conversation rouloit uniquement fur cet article. Quand ils se rencontroient leur prémière attention tomboit reciproquement sur leurs têtes, & leurs discours sur leur coëffure. On croioit que la partie la plus confidérable du fervice militaire confiftoit dans l'art de s'habiller. De là resultoit un grand mal: c'est que l'on traitoit d'homme incorrigible & d'incapable de fervice, un vieux Soldat aguerri, & propre à bien conduire une Troupe, qu'on lui auroit confiée, & la raison, c'est qu'il manquoit d'argent pour pourvoir aux petits frais de sa parure, on qu'il n'avoit pas l'adresse de se mettre aussi proprement qu'un jeune Soldat, qui fouvent n'avoit pas encore deux mois de fervice. Il en étoit de même des Oficiers. On combloit d'éloges, on préferoit même dans l'occasion, l'Oficier, qui ne paroissoit jamais que bien coëffé, & qui dans sa parure étoit

étoit ce qu'on apelle tiré à quatre épingles. au préjudice de celui, qui n'avoit pour lui que l'expérience militaire, & qui entendoit le mieux le fervice, mais qui ne possèdoit pas le frivole talent de se bien parer. Ces Préjugez en faveur de la parure font pour l'Oficier une Source de dépenses trés-inutiles. & font aussi la cause, que le Soldat ordinaire, s'il a encore un reste de Patrimoine. le confume avec la moitié de sa solde en babioles inutiles. Mais fans parler de cela il m'a toûjours paru comique de voir un Grenadier a grande Moustache & vifage guerrier, frisé, poudré, & adonisé comme un Celadon, qui foupire aux piez de fa Philis.

En fecond lieu l'exercice étoit de beaucoup trop gêné. On ne donnoit de l'attention qu'à ce qui frape les yeux. L'Occupation principale des Oficiers étoit de prendre garde qu'aucun fusil ne sut tenu ni plus haut ni plus bas que l'autre, & que jusques aux doigts des Soldats tout sut bien aligné. Un pas égal, prompte, & apuyé; de l'agilité & de l'adresse dans tous les mouvemens en élevant ou en abaissant l'Arme; voilà ce qui fixoit l'attention de l'Oficier pour tout le reste. En présence de l'Ennemi il n'est pas question de cela. Faire charger avec prompti-

ptitude, maintenir un feu soutenu & égal, & fur tout possèder le talent de conserver l'ordre dans toutes fortes de manoeuvres, & dans toutes les positions possibles, ce sont là les parties les plus utiles de l'exercice. On s'arrêtoit trop aux mouvemens manuels, & pas affez aux évolutions. De cette façon il n'est pas surprenant qu'un Bataillon se dérange, lorsqu'il fe trouve dans le cas de changer de position avec promptitude. On ne pensoit qu'à ce qui peut plaire à l'oeil. Il n'en est pas moins certain, que le Duc possède la Connoissance la plus étendue dans l'Art de Guerre. On ne doit donc imputer ce qu'on a vû de defectueux dans fes Troupes qu'aux Commandans, qui cherchoient simplement à se surpasser les uns les autres en ce qui n'est que de simple parade.

La troissème chose qui me déplût fut de voir des Oficiers & des Soldats emploïez fur le Théatre, où on les faisoit figurer en qualité de Suite des Personnages que les Acteurs représentoient. Cela me parût scandaleux. Rien n'étoit selon moi plus contradictoire que de placer des Soldats, dont le maintien doit par état être constamment grave, sur le Théatre, parmi un Essaim de Baladins. Je pris la liberté un jour d'en dire mon sentiment à un Officier de Considé-

ra-

ration. Il tacha de pallier la chose en difant que le Soldat étoit obligé d'aller par tout où fon Maître l'envoye, & qu'il est censé être dans le service par tout où il se trouve commandé. Par exemple, ajouta-t-il si le Duc m'ordonnoit d'avoir soin de la Cuisine ou de la Cave, je lui obeïrois sans m'en faire une peine, & je croirois être en service, dés-que je serois là par ordre de mon Maitre. Oui, fans doute, lui repliquaije, vous y feriez en fervice, mais non pas dans un service qui convienne à un Militaire. Le Soldat ne doit être emploié que dans ce qui est relatif à sa vocation. Dés-qu'il est mis à d'autres choses, il cesse d'être Soldat. Il me regarda de travers, & ne poussa pas fon Apologie plus loin.

En quatrième lieu l'Arrogance de la plûpart des hauts Oficiers étoit quelque chose d'insuportable. Sous prétexte de subordination ils traitoient en esclaves les Oficiers, qui étoient sous leurs ordres, & ne leur parloient, que du ton dont on parleroit à des petits garçons, qui sont encore sous la férule. J'étois souvent surpris de ce que ces Oficiers sous fouvent surpris de ce que ces Oficiers fous dire que les prémiers ayent daigné entrer en conversation avec les derniers, ni qu'un des Grands Oficiers so foit donné la peine de s'informer de la situation de ceux, qui sont moindres en grade, ni qu'il ait fait un pas pour se concilier leur confiance. Tels étoient cependant les ordres du Duc, qui vouloit que les Hauts Oficiers admissent les moindres à leur commerce, qu'ils sondassent leur capacité, qu'ils cherchassent à gagner leur affection & leur estime. Leur Conduite oposée ne peut produire dans l'occasson que des essèts préjudiciables au Maître, & opèrer que du mal. Mais je ne veux pas tout dire ici, & je passe à d'autres choses.

Le Duc a deux Oficiers excellens, quoiqu'ils ne foient pas du prémier rang. L'un est le Colonel de Montolieu, & l'autre le Lieutenant Colonel de Nicolai. Ils sont tous les deux Aides de camp du Duc. Ces deux Personnes possèdent dans un dégré eminent toutes les qualitez qui forment l'Oficier parsait. Ils entendent la Théorie & la Pratique de la Guerre. Ils allient à cette Conoissance toutes les Sciences, qui y sont relatives. Leur sçavoir est solide, & ils ont une présence d'esprit, qui leur vient à point en toute occasion. Leurs Procèdez leur aquièrent la considération & la Bienveuillance de chacun. Ils sont en un mot sçavans

Mais

& bons Soldats, éloge qui n'est aplicable qu'à bien peu de personnes.

Le General de W * * * est un vieux Soldat, qui a passé par tous les dégrez de l'Etat militaire. Il a beaucoup de lumières & d'expèrience, mais il n'est pas heureux. Plusieurs adversitez ont répandu de l'amertume sur sa vie, sans qu'il y ait eû de sa faute. Il est poli & affable envers chacun, & a sçû gagner l'assection entière des Oficiers. Il hait le grand bruit, & aime la tranquilité & la solitude. Il possède de grandes qualitez, qui ne sont pas autant considèrées qu'elles le méritent.

Le Génèral de * * * * est un Oficier expèrimenté, qui s'est élevé purement par son mérite au Poste éminent qu'il occupe. Il est Ennemi déclaré de l'injustice & a soin de ceux qui sont sous ses ordres, comme s'ils étoient ses ensans. Sa Bile s'allume aisément, mais il s'apaise avec la même facilité. Son Esprit supèrieur & sa longue expérience remplacent ce qui peut lui manquer du côté du Sçavoir. Il a l'estime génèrale.

On voit encore dans l'Infanterie les deux Géneraux de * * * * & de * * * * Ce font de bons Soldats, & leurs Richesses les mettent à même de faire une dépense brillante. Mais les Généraux de * * * * & de * * * * ont perdu leurs Regimens. Ils font vieux, & n'ont plus cette vivacité nécessaire pour être du goût de la Cour.

Le Comte de * * * * a fervi la Cour de Virtemberg depuis sa jeunesse. Il a essuyé beaucoup d'adversitez, & s'avance à grands pas vers la Vieillesse. Au reste c'est l'homme du monde le plus aimable.

Le Génèral de * * * * est aussi un des anciens serviteurs de la Maison. La Goutte

le tourmente beaucoup (38).

Les deux Généraux de * * * * & de * * * * font dignes d'être vénèrez. Le Géneral de * * * * que Vous conoissez & du mérite duquel on est convaincu, a reçû son congé.

Presque tous les Aides de camp génèraux du Duc font des Comtes. Leur nombre étoit beaucoup plus grand il y a quelques années qu'à présent. Mais le Corps entier des Troupes Ducales a fort diminué.

L'In-

(38) En verité, Mr. l'Auteur, Vous Vous moquez de vos Lesteurs. Monsieur le General un Tel est fort tourmenté de la goutte. homme bien caractérifé. Si vous n'avez pas d'autres traits à nous donner dans vos Peintures, vous pouvez vous épargner aussi la peine de nous parler des insirmitez de ceux que Vous peignez.

L'Infanterie est composée du Regiment des Gardes à pié, de trois autres Regimens, & de trois Bataillons de Grenadiers. Dans la Cavalerie il n'y a que les Gardes à cheval, les Grenadiers à cheval, & deux Regimens, un de Dragons, & l'autre de Housars. De ces trois derniers, la moitié n'a point de chevaux. Le Bataillon d'Artillerie, les Chasseurs militaires, & le Corps particulier du Duc, ont actuellement peu d'hommes. Je doute que le Total aille effectivement à quatre mille têtes.

Les Gardes à pié forment incontestablement un des plus beaux Regimens qu'il foit possible de se représenter. Aussi sont-ils trés-bien entretenus. Les Soldats ordinaires, qui sont généralement les plus beaux hommes, & de la taille la plus haute qu'on ait pû trouver, jouissent presque tous d'une addition considérable, outre leur solde. dis que les autres Regimens furent obligez d'aller en Campagne, d'essuyer toutes sortes de fatigues, & de faire un fervice pénible, celui ci demeura tranquile à la maison. Et actnellement tout le service journalier de ces Gardes confiste à se faire bien friser tous les jours, & à monter peut-être deux fois par mois la Garde, ce qu'ils ne font même qu'au Chateau, où ils ont toutes leurs Com-

moditez, & où ils font à l'abri du vent. & de toutes les inclémences des saisons. Comme ce sont tous des Gens d'une taille presque gigantesque, il me semble qu'il est peu convenable que ce Corps soit commandé par tant de jeunes Oficiers, presque tous de petite taille. On y voit quelquefois une troupe de Gens à grande barbe, & hauts comme des Colosses, conduits & commandez par un Oficier de quinze à feize ans, qui a à peine cinq pieds de haut. Il en est de même des Bataillons de Grenadiers. Je scais bien que le Duc prend un plaisir particulier à avoir de jeunes Officiers de bonne mine. Mais je crois que le Total feroit un plus bel effèt, s'il y avoit entre les Parties plus de proportion. La raison de la disproportion, c'est que le Duc veut que tous les Oficiers des Gardes soient gens de naiffance. C'est un Principe établi, & l'on ne trouve pas toûjours un nombre sufisant de Gentilshommes aussi grands qu'il conviendroit. Si l'Officier noble est plus utile dans le service que l'Officier roturier, c'est une autre question. Mais comme le Parti des armes est presque le teul qui reste à la Noblesse pour se pousser dans le Monde (20),

⁽³⁹⁾ Pourquoi prétendez-vous d'un ton si décisif que

pourroit encore y aquiescer. Le mal est que l'on préfère si souvent des Gentilshommes ignorans, qui par fois ne sçavent pasmême figner leur nom. Je n'exagère rien, Monsieur. J'ai double estime pour un Gentilhomme, qui, s'apliquant à aquerir des Conoissances, se met en état de faire honneur au nom qu'il porte. Mais, j'avance hardiment que quand on ne confie les prémiers Commandemens militaires à des gens, que parce qu'ils portent un joli minois, & qu'ils ont le Privilège de mettre le de avant leur nom. il n'en peut rien resulter d'avantageux pour le Total, quelqu'excellentes que puissent étre les Troupes qu'on leur confie. On parle d'une nouvelle Reduction prochaine. Si elle a lieu, peut-être fournira-t-elle au Duc l'occasion la plus favorable de remettre son Etat militaire sur un bon pié. s'y trouve encore actuellement un trop grand nombre d'Oficiers, parmi lesquels on pourroit faire un trés-bon choix, en ne gardant que ceux qui sont néceisaires.

Louis-

que le Parti des armes foit presque le seul qui reste à la Noblesse, pour se pousset dans le monde? Je ne sçai où notre Auteur a pris une idée si manisestement destituée de tout sondement. Je ne vois point d'honneurs, auxquels un Gentilhomme, qui s'aplique, ne puisse aspirer quelque Parti qu'il embrasse.

Louisbourg est par soi-même un misérable Endroit. Si la Cour n'y faisoit de tems en tems quelque séjour, les Habitans n'auroient aucune ressource pour gagner leur vie. Le Chateau seroit un des plus magnisques Edisces, s'il étoit achevé. Il semble que c'est ici le Destin des plus superbes bâtimens de n'être pas conduits à leur sin.

Quantité de grandes Places de cette Ville font comme défertes. On n'y voit aucun bâtiment. Cette Ville a plus l'air d'une grande étendue de Païs, garni de plusieurs métairies isolées, qui s'avoisinent, que de la Réfidence d'un grand Prince. Elle est lituée fur un fond marécageux, & c'est ce qui fait qu'on y manque de bonne eau. Quand il fait mauvais tems, à peine les ruës font-elles pratiquables, tant il y a de bouë. Les denrées y sont chères, & il n'y a aucune aparence que dans les Conjonctures présentes des Etrangers viennent s'y établir. Ainsi Louisbourg restera probablement tel qu'il est, ce qui n'est pas lui faire un présage avantageux. Toute l'Infanterie y est en quartier, à la reserve d'un seul Regiment; il y a deux ans que la Cour y féjourne, sans quoi des Habitans y mourroient de faim.

Le Courier va partir bientôt. Cela m'oblige à finir ma Lettre. Je veux pourtant

vous

vous raconter encore une avanture arrivée depuis peu. Cloris, Demoiselle de bon lieu. orfeline depuis long tems, mais riche, demeuroit chez son Frère, qui est marié, en payant une pension considerable. Elle n'est pas laide; on ne lui remarque d'autre défaut que celui d'avoir une jambe un peu plus courte que l'autre. Sa Conduite sage, & son caractère modeste, & plus que toute cela l'envie de s'aproprier son bien avec le tems, engagèrent ses Frères, (car elle en a encore un, outre celui chez lequel elle vivoit), & deux fœurs, de faire quelques tentatives pour la disposer à renoncer au mariage. Elle s'aperçût de leur dessein. & fit semblant de vouloir garder sa virginité. Mais sousmain elle contracta une tendre liaison avec un jeune Ecclessaftique, qui étoit sur le point d'être installé dans une bonne Cure à la Campagne. Dés-que nos deux Amans furent d'accord de leurs faits, le jeune homme fe présenta aux Frères & Sœurs, pour leur demander leur consentement. Ceux-ci fort déconcertez d'une proposition, qui ne leur convenoit nullement, emplosèrent les Caresses & les Menaces pour détourner leur fœur de cette alliance. Mais leurs efforts furent inutiles. La jeune Personne sut inébranlable. Les Frères & Sœurs s'adressèrent alors à l'A-F 2 mant.

mant, auquel ils dépeignirent leur sœur comme une Personne stupide & incapable; qui étoit par conséquent hors d'état de gouverner un ménage. Ils ne manquèrent pas d'ajouter à ces traits qu'elle étoit d'un tempérament extrémement foible, & affligée de plufieurs infirmitez fur fon corps. Tout cela n'ébranla point l'Amant, qui répondit qu'il auroit affez de gens pour avoir soin de son ménage, sans qu'il fut besoin que sa Future en prit la peine, que quant aux défauts prétendus corporels, elle lui plaisoit telle qu'elle étoit, & qu'il n'en vouloit point d'autre. Les Frères trés-mécontens du mauvais succés de leurs efforts auprès des jeunes gens, tourmentez par la crainte d'être obligez de fe dessaisir d'un Capital considérable, & aveuglez par leur cupidité, s'oublièrent au point de présenter Requête au Tribunal Ecelésiastique, concluant à ce qu'en considération des raisons cy-dessus mentionnées, où l'on n'oublia pas de faire entrer la jambe trop courte, il fut fait défense à leur sœur de procèder outre, attendu son incapacité Le Consistoire n'eût pour l'Etat de femme. garde de se laisser persuader qu'une fille, pour être boiteuse, est inhabile au Mariage. Les Amans furent citez & interrogez, & lorfqu's on se fut bien assuré de l'affection reciproque qu'ils avoient l'un pour l'autre, les Frères & Sœurs furent déboutez de leurs Opofitions, & obligez de délivrer à la jeune femme le Bien qui lui apartenoit, & devinrent avec cela la rifée du Public. Ainfi devroit toûjours être punie une injuste Cupidité des Richesses.

J'ai lû ce matin un Passage de la pure Verité de MAUBERT où il met ridiculement parmi les désauts de la Ville de Stoutgard que les Ecuries & les Etables sont au rez de Chaussée. Où prétend-il donc qu'on les place? Veut-il qu'on loge les Chevaux & les bœuss dans le Cabinet où il met au jour ses Productions extravagantes?

Je suis &c.

Stoutgard, ce 27. Juin, 1766.

F 3

Let

泉、新畑泉、野泉、野塘泉、紫檀泉、紫

Lettre V.

Nil ovituvum alias, nil ovtum tale - -.

HORAT. Ep. L. II.

Monsieur,

ai vû ce Chateau de Plaisance nouvellement bâti qu'on apelle Solitude. Malgré le celèbre Nil admirari d'HORACE, je n'ai pû voir cet Ouvrage fans l'admirer, & dans le même cas je suis sûr qu'il vous en arriveroit autant. C'est ici que l'on peut être convaincu de ce que la diligence & un travail foutenu font capables d'opèrer. A peine une année & demi de tems y a-t-elle été em-. ployée, qu'on a vû s'élever de Terre, dans une des plus arides & des plus stériles contrées, un Edifice superbe qu'on peut sans exagération apeller un petit Versailles. Bien plus; on a trouvé moyen de dresser dans cette Contrée fi rude & fi fauvage un Jardin magnifique, qui produit déjà les fruits & les fleurs les plus rares. Il est presqu'incroïable qu'on ait pû venir à bout de tout cela en si peu de tems. Mais il faut que Vous fçafçachiez que le Duc y aportoit en personne le soin le plus assidu, que pour encourager les Travailleurs il mettoit lui même la main à l'oeuvre, & qu'il y a employé dès-le commencement trois à quatre mille bras.

Le Duc étoit présent à tout, ordonnoit tout, & c'est ici que le bon Goût de ce Prince, dont on trouve les preuves dans tout ce qu'il entreprend, éclate dans toute fon étenduë. L'Edifice même confiste en un Corps de Logis, & en dix Pavillons détachez de chaque cóté, ce qui forme un Amphithéatre, qui produit par devant un effèt admirable. Ces Pavillons font destinez à loger la Cour, & renferment aussi le Théatre de l'Opera, la Cuisine, & les Ecuries. Le milieu est pour le Duc. La Sale à manger, qui s'y trouve, est ronde, & les apartemens nécessaires sont dans les deux ailes attenantes. Ces Apartemens sont mignons, de grandeur médiocre, & admirablement bien distribuez. La Vûë en est incomparable. Vous ne pouvez rien vous figurer de plus beau.

La Vûë de tout le Chateau pris en génèral ne peut qu'être trés-belle. Il est situé sur une Montagne, au milieu d'une Forêt épaisse, qu'on a percé d'Allées, qui sont jouïr d'une Perspective où l'oeil se perd. Comme

F 4

la Montagne, sur laquelle le Chateau a été placé, est considérablement plus élevée que les Montagnes les plus prochaines à deux lieues de distance, ces Montagnes, bien loin de borner la vûë, en augmentent l'agrément, par la variation des objets nouveaux, qu'elles présentent.

Le Jardin, qui est derrière le Chateau. est assurèment ce qu'on peut voir de plus magnifique. Il en a coûté des travaux infinis pour aplanir le terrain. Il falut arracher pour cela les plus gros Chênes, & essarter des buissons épais, dont toute la contrée étoit couverte. Le fond du Terroir n'étoit que du fable fur un rocher ingrat. On remedia à cet inconvenient en y faisant voiturer plusieurs milliers de Charrettes remplies de bonne terre. Comme il n'y a point d'eau aux environs, on a fait fauter des Rocheis entiers pour trouver de l'eau, & on y a réussi. Enfin tout succèda par la direction admirable du Duc, & le Travail infatigable de ceux qu'il emploïa. A présent on trouve dans ce Jardin les plus belles fontaines, & les Fruits & les Fleurs y abondent. Les arbres qu'on y a plantez réüssissent à merveille, mais on a eû la précaution de mettre chaque arbre dans un VaifVaisseau garni de bonne terre, & de les mettre en terre avec ce Vaisseau.

Tout cela, comme Vous le pensez bien. à coûté des Travaux inexprimables. Mais quand le Maître se tient toûjours à la tête des Travailleurs, quand il les encourage en personne, quand il brave lui-même le vent, la pluye, & la grêle, il faut bien que tout aille, & de cette façon il n'y a rien qu'on ne conduise à persection. Je repète donc qu'il est surprenant qu'on ait pû en si peu de tems accomplir un Ouvrage de cette étenduë, & ce qui mérite encore plus d'y être admiré, ce sont les Conoissances profondes du Duc dans toutes les parties de l'Architecture, la finesse de son Goût, & l'assiduité infatigable de ses soins. On ne peut que ressentir pour lui la Vénèration la plus marquée que ses grandes Qualitez exigent, Plût à Dieu que la malice de certaines gens n'eût pas allumé & attifé le feu d'une malheureuse Dissension entre ce Prince & ses Etats Provinciaux.

Au reste je doute que la Solitude soit un lieu habitable en hiver. Il doit y faire un tems trés-rude. Carola hauteur, sur laquelle le Chateau est bâti, sait qu'il est exposé aux quatre Vents. On en est bien dédommagé par les agrémens qu'on y rencontre dans la belle saison. D'avoir élevé

F 5

un Edifice semblable dans un si court espace de tems, au milieu d'un désert, sur un Rocher couvert de sable, semble surpasser tout ce qu'il est possible de s'imaginer. Le Chateau de Chasse op het Loo que Guillaume III. Roi d'Angleterre sit bâtir à quatre heures de Zutphen, est le seul Edifice que je conoisse, qu'on puisse comparer à celui-ci.

Quand on veut voir la Solitude il faut s'adresser au Colonel de S* * * * Il a l'Inspection fur le Travail, & se trouve fort bien de cet Emploi. Il avoit autrefois un Regiment, des Officiers duquel il étoit peu On l'accusoit de trop d'orgueil & d'avarice. J'ignore si à cet égard on ne lui faisoit pas une injustice. Tel qu'il m'a paru, je le tiens pour un bon Courtisan. La seule idée qu'il poûrroit lacher un mot hors de propos, capable de lui faire faire la mine par son Maître, le fait trembler. C'est à cause de cela qu'on lui reprochoit de n'avoir pas affez de soin de ceux qui composoient son Regiment. On disoit qu'à la vérité il se donnoit toutes les peines nécessaires pour que ses Soldas parussent en bon état aux yeux du Duc, ce qui ne faisoit honneur qu'à lui tout seul, mais que quand il étoit question de dire un mot en leur faveur, il n'en avoit pas le courage, dans la crainte de

s'attirer par là un coup d'oeil disgracieux. Il est assidu aux exercices de la Religion. mais comme la dissimulation est essentielle aux Courtifans, ces démonstrations extérieures ne prouvent rien en faveur de ses véritables fentimens. Monfieur de S* * * au reste pourroit se dispenser de cette crainte fervile. Sa fortune est faite. Il possède un bien confidérable. Un Mariage heureux l'a enrichi, à prendre ce mot dans le fens le plus propre. Ainsi, où qu'il aille, il a dequoi vivre à fon aife. Il entend la Mufique, il a une Teinture des Belles Lettres, & peint affez bien. Mais à quoi fervent tous ces avantages, quand on n'est pas doué en même tems d'un Coeur fincère, génèreux & bienfaisant? & c'est ce qui lui manque (30). Cependant dans fon Inspection fur le Chateau, il ne plaint affûrément pas ses peines, & paroit être bien sur la voie de pouffer sa sortune encore plus loin.

Il y a des gens qui interprètent mal les frais immenses que cet Edifice coûte, sans faire reslexion que plusieurs centaines de personnes y trouvent leur Subsistence. De pareilles Entreprises sont toûjours trés-utiles à un Etat. Un grand nombre d'Artistes & de

⁽³⁹⁾ Le Traducteur ne prend aucune part à cette imputation.

de Gens de mêtier y gagnent: une infinité de pauvres manoeuvres y trouvent leur pain. D'autres trouvent à dire à ce bâtiment qu'il est trop magnifique, & trop grand, pour un simple Chateau de Chasse. Mais qui a dit à ces derniers que l'intention du Duc n'a été que de faire construire une fimple Maison de Chasse ordinaire? Non, fon Dessein a été de faire bâtir un Chateau, où il pût résider avec toute sa Cour. Et en cela il étoit d'autant moins blamable, que le vieux Chateau de Stoutgard est un antique bâtiment gothique, obscur, & irrégulier, que le nouveau a été fort endommagé par l'incendie que vous sçavez, & que celui de Louisbourg, outre tous les défauts d'Architecture qu'on y remarque, est bien éloigné d'être achevé.

Le Chateau de Graveneck est proprement une Maison de Chasse. Il est situé dans une des plus rudes contrées de tout le Duché; mais à sorce de travail & de soins on en a fait une Demeure agréable. Le Duc a coûtume d'y passer toutes les années quelques semaines de la belle saison, pendant lesquelles il y prend le Divertissement de la Chasse & de la Péche. Sa Suite alors est ordinairement peu considérable, & ne consiste que dans un petit nombre de PerPersonnes choises. Ceux, qui sont assez heureux pour en être, ne trouvent point d'expressions assez énergiques, pour donner une idée juste de l'humanité, de la bonté, & de l'assabilité, qui éclatent dans tous les Procèdez du Duc dans cette Retraite. Il quitte ici ces airs de Grandeur & ces façons majestueuses, qui lui vont si bien par tout ailleurs. Ceux qui l'environnent ici ne trouvent en lui que l'Ami des hommes. Heureux, & mille sois heureux ceux, à qui il est permis de l'aprocher dans un séjour qu'il rend si délicieux.

L'espérance de voir bientôt finir les sunesses Divisions, qui jusques ici ont troublé la Paix de Virtemberg devient plus forte de jour en jour. Puisset-elle n'être point trompée! Je ne suis plus dans le cas d'y prendre personnellement un interêt particulier, n'ayant plus rien à exiger de ma Patrie. Cela ne m'empêche pas de faire pour le prompt retablissement de sa tranquilité les voeux les plus ardens. Mais il faudra une Police sevère & mieux observée, que celle qui a eû lieu jusques ici, si l'on veut remèdier à tous les désordres qui se sont introduits dans la Vie civile.

L'on

L'on appelloit autrefois l'Endroit où la Solitude a été bâtie près des cinq Chênes. Cette dénomination provient de cinq antiques Chènes crûs fi près les uns des autres, qu'ils sembloient n'en être qu'un seul, & que de loin on croïoit ne voir qu'un seul tronc d'une épaisseur énorme, comme Vous pouvez bien juger, là où il y en avoit réellement cing. Un de ces Chênes a êté renversé par quelque accident que j'ignore, de forte qu'à present il n'y en a plus que quatre. Cependant pour conserver la mémoire des cinq anciens Chênes, on en a planté cinq jeunes non loin de là, tout près les uns des autres. Le tems aprendra fl dans l'acroiffement les troncs se joindront comme avoient fait les précèdens.

Les Apartemens du Chateau ne font pas encore tous meublez, mais il ne faut pas douter qu'ils ne le foient incessamment, & cela avec ce goût fin & exquis, que le Duc met dans tout ce qu'il fait. Alors on pourra dire avec justice que cette Maison est une Oeuvre vraiment Roïale.

On dit qu'un des Deputez Provinciaux, qui font à Vienne a demandé d'être relevé, dans le tems qu'on se flatoit qu'ils reviendroient tous, & que l'acommodement aprochoit de sa fin. Si l'on en envoye un au-

tre

tre pour remplacer celui là, c'est signe que tout n'est pas encore ajusté.

Le beau tems qu'il fait est cause qu'on trouve rarement les gens chez eux. Tout court à la Promenade, à pié, à cheval, en voiture. Il est fort clair que ces plaisirs ne se prennent pas sans qu'il en coûte, & cependant dans quelle Maison que l'on aille, sans en excepter même celles où les Divertissemens se succèdent tous les jours les uns aux autres, on n'entend que des lamentations sur le malheur des tems, & sur la rareté extrème de l'argent. Conciliez, si vous pouvez, des choses si contradictoires.

Pour changer de propos je vais vous raconter une avanture comique. Un certain
Emploié à la Chancellerie, que je nommerai Harpagon, vû fon Caractère, est l'homme le plus capricieux, & en même tems le
Ladre le plus fiesse, qui ait jamais existé.
Sa femme lui avoit aporté en mariage une
grosse Dot, qui jointe au bien, qu'il avoit
par lui-même, le rendoit un Richard. Ces
Richesse les mettoient à même de jouir de
toutes les douceurs de la vie. Ils n'en prositoient pas. L'Avarice qui tourmentoit le
Mari jour & nuit, & l'accabloit de souter au-

cun plaisir, & la pauvre semme en étoit privée aussi, parce qu'il lui interdisoit toute so. cieté, & l'enfermoit dans sa Maison, où à chaque sol qu'elle lui arrachoit pour le ménage, elle avoit quelque gronderie à effuyer. Sa Lezine alloit au point que quoi qu'il possedat des Caisses pleines du plus beau Linge, une unique serviette leur servoit de Nape & de serviette pendant quatre semaines, ou plus longtems encore, d'où l'on peut juger s'il étoit fort apetiffant de manger avec lui. Comme il prenoit tout homme qui l'aprochoit pour un Voleur, il avoit grand foin de ferrer fon argent, qu'il n'avoit garde de mettre tout ensemble dans un seul & même endroit. Au lieu de cela il le divifoit en parties, qu'il cachoit çà & là dans des lieux où il n'étoit pas probable que qui que ce fut soupçonnât de trouver de l'argent. Ainsi par exemple il ne le mettoit ni dans un Coffre, ni dans un Bureau fermé, mais il le fourroit de côté & d'autre dans les recoins les plus cachez d'une Chambre, dont il avoit grand foin de bien cadenacer la porte, quand il en fortoit.

Malgré toutes ces précautions il fut volé. Il avoit une fille nubile, pour laquelle il ne vouloit pas faire la moindre dépense. Sa semme, qu'il avoit sequestrée de toute

10-

societé, s'abandonna à la boisson, par la facilité qu'elle avoit d'aller à la Cave, qui n'étoit pas fermée pour elle, car la fille en avoit la clef. La femme & la fille conspirèrent. La dernière fournissoit non seulement autant de vin qu'il leur en faloit à toutes deux pour boire; mais elles en voloient encore autant, & le vendoient pour pourvoir à leurs autres petits besoins. Tout le Voifinage étoit informé de ce negoce, Harpagon feul l'ignoroit. En ferrant toute autre chose, il avoit oublié la Cave. S'étant avifé un jour d'aller voir l'état de fes tonneaux il s'apercût du vol. Il fit un vacarme épouvantable. Mais la Mère & la fille tinrent bon sur la négative, & l'on sit passer le larcin sur le compte de la servante, qui sut chassée. La fille garda les cless, & Harpagon ne connut point son véritable voleur. La Mère, dérangée par fa façon de vivre, tomba enfin malade, & mourut, occurrence dans laquelle on eût toutes les peines du Monde d'arracher à Harpagon une Chemise blanche pour en revêtir le Corps mort.

Quoiqu'agé de cinquante & quelques années, la fantaisse le prit six semaines après la mort de sa semme de convoler en secondes noces. La difficulté étoit, qu'il ne sça-

i

voit où s'adreffer, pour n'être pas éconduit. Car comme la reputation de sa ladrerie étoit établie, il ne pouvoit que craindre des refus de la part de toutes les filles qu'il demanderoit. Il se trouva enfin un Avocat, avare comme lui, lequel dans l'espèrance d'acrocher quelque jour par ce moyen les richesses d'Harpagon, lui facrifia sa Fille, qui étoit un Enfant de 19. ans trés aimable. Toute la Terre blama l'Avocat. La fille ne marqua que de l'indiffèrence. Elle avoit déjà fait choix d'un Ami, qui dans son hymen futur devoit la consoler des caprices de son Epoux. Et l'on dit que ce Consolateur, qui est une Personne de grande distinction, qu'Harpagou craint, s'aquitte trésbien de son emploi. La fille de nôtre Avare & sa nouvelle femme avoient été ci-devant Amies. Elles eurent bientot contracté une alliance offensive & défensive contre lui. Il ne pût y renîster. On l'a déjà forcé à ouvrir une de ses Caisses de Linge, pour qu'au repas la Table foit couverte avec plus de décence & de netteté. J'en viens au malheur qui lui arriva il y a deux jours. usleng & eindeante & bogania

Il avoit caché trés-foigneusement dans un Coin derrière le fourneau d'un Poële écarté, qu'il tenoit toûjours bien sermé, un pe-

tit.

ci-

tit Paquet, dans lequel il y avoit Cinquante florins. Naturellement il n'étoit pas possible de s'imaginer que quelqu'un allât là pour y chercher de l'argent. Il fut éveillé cependant au plus fort de son sommeil par un bruit qu'il crût avoir entendu fur l'Escalier. Il fauta fur le champ du lit-à bas, alluma une chandelle, & fit dans la Maison une perquisition génèrale. Il trouva toutes les portes trés-bien fermées, fans en excepter même celle du Poële, où fon petit magot étoit caché. Après cette expèdition il se recoucha, mais il ne lui fut plus possible de se rendormir, tant l'idée du bruit qu'il avoit entendu l'inquiètoit. Dés-que le jour commença à poindre, il se leva pour la seconde fois, & parcourut les Apartemens, visitant tout avec la dernière exactitude. Mais, o Ciel! quel chagrin mortel pour lui, quand il vint dans le poële, où il avoit caché les 50. fl, de voir qu'au moien d'un Carreau lévé le Voleur étoit entré par le fourneau, & que le petit Paquet avoit disparu! Il se mit à lamenter si haut sur cette infortune, que les Voisins l'entendirent, & accoururent, croyant qu'il étoit arrivé quelque malheur confidérable. Mais quand ils eurent apris dequoi il étoit question, chacun s'en retourna tranquilement chez foi, & l'ac-G 2

cident arrivé à Harpagon, bien loin d'exciter la pitié, ne lui attira que des rifées de la part de ses Voisins. Il accusa tantôt sa femme, tantôt sa fille, tantôt sa servante d'avoir commis le vol, & les menaça toutes d'une punition exemplaire. Il courut au Grand-Bailliage, & sit inserer son malheur dans les Papiers publics. Ces peines surent vaines, & n'aboutirent qu'à faire rire plus de gens. C'est se fort des Avares, & un sort bien mérité. Je ne doute point que le tour ne lui ait été joué par quelqu'un de ses gens. Mais la personne qui a fait le coup n'en est pas moins blamable.

J'ai diné aujourdhui avec un Oficier, qui m'a affuré qu'il y a de toute certitude un Traité de subside sur le tapis, soit avec le Portugal, soit avec l'Espagne. J'en doute, mais si cela étoit, & qu'on en vint à une Conclusion, je regarderois la chose comme un bonheur pour le Corps Virtembergeois. Car les Quadruples d'Espagne & les Moidors de Portugal sont de bon aloi.

Les Oficiers reformez, qui font Enfans du Païs, & même quelques uns qui ne le font pas, attendent toûjours avec impatience la fin entière de la dissension, & batissent fur cette espèrance bien des Chateaux en Espagne. Ils croient qu'il est absolument

du

du devoir, tant du Duc que des Etats, de leur constituer un apointement convenable. Cette idée est une erreur. Il y en a plufieurs d'entre eux, qui sont encore fort en état de servir, & qui servient trés-déplacez dans tout autre état, que dans le militaire. Que ne vont-ils chercher fortune ailleurs? Ce ne sont que ceux, à qui il est impossible de prendre ce parti, qui méritent de la Compassion. Je suis bien persuadé que le Duc, génèreux comme il est, leur accordera leur vie durant une Pension annuelle. Mais cette Pension, vû l'état énervé des sinances, ne pourra être que trés-modique.

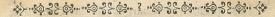
Quoique mon talent ne foit pas de faire des Projèts, il m'est pourtant venu une idée qui pourroit aporter quelque remède à cet inconvenient. Ce seroit de retrancher un peu des apointemens de cette Vermine étrangère, qui infeste non seulement le Duché de Virtemberg; mais aussi une grande partie de l'Allemagne, j'entens par là les Baladins françois & italiens, & que cet argent sut apliqué à améliorer le sort des Osiciers qui sont pauvres. Pourquoi saut-il que des gens dont tout le mérite est dans les piez, jouïssent de la moëlle du Païs, & soient préferez à ceux qui ont consumé leur bien, &

hazardé ou répandu leur sang pour l'honneur du Souverain & de la Patrie? Cette reslexion mérite d'être pésée d'autant plus, que le Baladin envoye ordinairement hors du Païs ce même argent, qu'il n'y a aquis que par des Gambades, on des frivolitez, & quelquesois par des fourberies. Peut-être vaisje trop loin, il ne m'apartient pas de changer les choses en bien. Mes sentimens làdessus ne sont que des pià desideria, qui pourront pourtant être accomplis un jour. Je suis avec la considération la plus parsaite; &c.

Stoutgard, ce 5. Juillet, 1766.



Let-



Lettre VI.

Mais, o Rois, si la Pompe a pour vous tant de charmes,

Qu'elle ne coûte point nos soupirs & nos larmes!

Le Comte de BAAR. Ep. div. To. I.

Monsieur,

Vous me demandez, Monfieur, une Relation abrègée de l'Etat de cette Cour, & de son éclat extérieur. Je puis Vous protester que tout s'y ressent de la Magnificence, & du bon Goût qui entrent dans le Caractère du Souverain, & qu'il n'est pas possible que les Etrangers lui resusent un juste tribut d'admiration. Quand on va à la Cour un jour de Gala, on ne peut qu'être ébloui de l'Eclat & de la Pompe qui y règnent. Richesse des Livrées, Diversité d'Unisormes, Propreté & regularité dans les moindres choses. Tout y frape. Je vais entrer à cet égard en quelque détail.

G 4 Les

Les prémières Charges de la Cour sont remplies par des Personnes qui feroient honneur aux mêmes Emplois dans les plus grandes Cours de l'Europe. Le Grand-Chambellan, le Grand Maréchal, le Grand - Ecuyer &c. font des Seigneurs, dont la figure impose non-seulement, mais qui, aïant été élevez à la Cour dés-leur Enfance, possèdent aussi parfaitement tout ce qu'ils doivent sçavoir, & ce qui doit être observé relativement aux Etrangers. Ils ne contribuent outre cela pas peu à rendre la Cour brillante par leur propre magnificence, & par la dépense confidérable qu'ils font. Rien n'est plus attravant que leur Commerce. L'on fçait que le Duc aime la Pompe, & toute la Cour le règle fur ce Goût du Maître, duquel on peut dire sans flaterie que quant à la finesse, le sien l'emporte sur celui de tous ses Courtifans, Barel Manabanapana

Je voudrois que vous eussiez occasion de voir le Corps des Halebardiers (*) dans leur Uniforme de Parade. Vous seriez stupésait. Ce Corps n'est composé que de gens de trente à quarante ans, d'un maintien mâle, posé, & grave, qui n'ont rien ni de gêné ni de trop jeune dans leurs manières, précisément comme il convient d'être à des Hommes dessité.

(*) en allemand Trabanten.

stinez à être les Gardes d'un grand Prince, qui auparavant ont servi long-tems, & à qui on a donné cette place, où le service est plus tranquile, comme une recompense méritée par leurs travaux précèdens. Leur Uniforme est absolument rouge, richement galonnée en argent. Le Ceinturon est de velours rouge, chamaré d'argent. Ils le portent par dessus l'épaule selon l'ancien usage. Il pend au haut de chaque halebarde une grosse houppe d'argent. On ne sçauroit se représenter un Corps dont l'aspect soit plus imposant. Il est dommage qu'un de leurs Oficiers se soit sait conoître à la Cour sur le pié de Tête-chaude.

Quoique ce qu'on appelle le Corps particulier du Duc ou les Chasseurs du Corps, & les Housars du Corps, soient entièrement sur le pié d'une Cavalerie réguliere, on peut cependant les considérer aussi comme Serviteurs de la Cour, puisque, quand le Duc mange en cérémonie, ils servent à sa table. Les Chasseurs ont des Habits verds à paremens rouges, & ceux des Housars sont rouges à tous égards, les uns & les autres richement chamarez en or. L'Uniforme des Osiciers est le plus magnisque que j'aye jamais vû, quoique j'en aye vû une trés grande quantité. Mons. de S*** est leur Com-

G 5

man-

mandant. Il a trés-bonne mine, est encore à la fleur de son age, & est en grande saveur auprès de S. A. S. Quand on voit ce Cavalier dans son Unisorme de parade Hongroise, les Epaules couvertes d'une peau de Tigre, maniant un Cheval superbe, dont le Duc lui a fait présent, rien n'est plus beau.

Je n'aurois jamais fait si je m'embarquois ici dans la description des livrées brillantes des Coureurs, des Heiduques, des Môres, des Laquais &c. Pour vous en faire une idée juste représéntez-vous toujours du plus magnisique, vous ne courrez aucun risque de vous tromper. Mais comme c'est le Duc qui ordonne tout, & qui dirige tout, c'est à lui qu'il faut aussi raporter tout ce qui est digne d'admiration dans les choses qui distinguent sa Cour.

Le bon ordre y règne en toutes choses. Chacun sait ce qu'il doit saire, & y est d'autant plus attentif, qu'il n'ignore pas que la moindre négligence est sevèremet punie. Ainsi tout va son train dans une harmonie parsaite.

L'Ecurie est plus magnisque, je ne dis pas seulement que toutes celles de l'Allemagne, mais selon moi que toutes celles de l'Europe. On ne voit nulle part de plus beaux Chevaux. Il y en a beaucoup qu'on

2

a élevé dans le pais On en a acheté aussi d'autres à grands frais. Il y en a trois ou quatre cens en tout de trait, ou de selle. La richesse de quelques Carosses de parade a quelque chose d'étonnant. Rien n'est comparable à la magnificence de celui, dans lequel la Duchesse fit ici sa prémière entrée.

Ne croyez pas, Monsieur, que j'exagère; j'en dis au contraire trop peu, pour être moins long.

Il y a quelque tems que le Duc a pris à son Service un Suisse de taille gigantesque, parceque ce Prince aime tout ce qui est extraordinaire. Quand on voit ce Suisse on est tenté de croire que le Chef d'Escadre Biron l'a amené de ce Païs de Géans, dont il est question depuis quelque tems dans les gazettes. Il est habillé à la Turque, & a l'emploi de Portier de la Chambre. C'est une Masse énorme.

Quoique tout ce qui est relatif à l'Opera, aux Ballèts, & à la Comèdie, apartienne à la Rubrique des Divertissemens, j'en parlerai ici de suite, parceque ceux, qui servent dans ce département-là, sont payez de la même Caisse que ceux, qui servent à la Cour, & dont nous venons de parler.

Le Théatre de l'Opera de Stoutgard est un des plus grands qui existe, & trés-bien conconftruit. On peut placer jusques à quatre mille spectateurs dans le Parterre, ou dans le triple rang de Galleries rangées l'une sur l'autre en sorme d'Amphithéatre. La nouvelle Maison d'Opera de Louisbourg ne le cède point en grandeur à celle de Stoutgard. Mais le Théatre de la Solitude est plus petit.

Comme les Spectacles font les principaux amusemens du Duc, il est tout naturel qu'on n'y voye que de l'extraordinaire, & que tout foit sur un trés-bon pié dans ce département. Le Duc est un excellent Conoisseur dans toutes les Parties de la Musique, & son Orchestre, composée ordinairement de 40. personnes & davantage, renferme dans fon Corps plusieurs Maîtres de l'Art. Les Décorations de l'Opera ont toujours été si belles, & d'un goût si exquis, que ceux qui s'y entendoient les ont admirées. Rien n'est au dessus de la richesse des habillemens des Acteurs. Le Maitre de Chapelle est Italien, Homme supérieur dans son Genre, d'ailleurs d'une grosseur si énorme, qu'il a peine à se remuer.

La Direction des Ballèts est consée à Mons. Noverre, qui a 50. à 60. personnes à ses ordres pour le Département de la Danse. Le vieux Vestris est incontestablement le Danseur le plus célèbre & le plus habile.

Mais

Mais il n'a pas ici fon domicile ordinaire. Il ne vient que lorsqu'on célèbre l'anniverfaire de la Naissance du Duc, & n'y demeure que quelques femaines avant, & autant de tems après la fête, & brille par son talent; mais on lui paye graffement sa peine. La Toscani étoit autrefois la prémière Danseuse. mais depuis un certain tems elle paroît peu fur le Théatre. L'on sçait que Noverre a donné au Public des Lettres sur la Danse, dans lesquelles il indique comment on pourroit mettre son Art sur un meilleur pié. Depuis fon sejour dans cette Cour il a mis en pratique les préceptes qu'il avoit publié alors. Dans les derniers Ballèts les Danseurs ont fcû par leurs mouvemens exprimer toutes les passions d'une manière admirable. Ce ne font proprement plus des Danses; ce sont de grands Evènemens représentez purement par les mouvemens du corps, fans y emploïer la parole, & cependant trés-diffèrens des Pantomimes ordinaires.

La Comèdie Françoise est aussi trés-bien arrangée, & a d'excellens Acteurs. Ce qui me déplait aux Actrices c'est une prononciation trop affectée, & qu'en génèral elles parlent trop bas. Pour les Acteurs quelques uns d'entre eux sont parfaits. Le meilleur de tous étoit incontestablement le Professeur

& Bibliothécaire Uriot. Le Théatre a perdu beaucoup en le perdant. Tous ces gens ont des apointemens trés-confidérables.

Cette courte esquisse vous fait conoître Monsieur, qu'à tous égards la Cour de Virtemberg est une des plus magnissques de l'Empire. Si yous en voulez sçavoir davantage, vous n'avez qu'à venir vous même. Car ce que j'ai omis, & qui n'est relatif qu'au goût exquis du Duc, & aux arrangemens, qui sont purement son propre ouvrage, venez, voyez, & vous admirerez.

Mais pour entretenir une Cour si brillante, il en coûte des sommes immenses, & c'est ce dont les Virtembergeois se plaignent. Le prémier point est vrai, mais il ne s'ensuit pas de là que les plaintes soient sondées. Il n'y a point de grand Prince, qui n'aime la magnificence, & à qui elle ne convienne. Une Cour magnisque opère la Circulation des espèces. Les Oficiers de la Cour ont sans doute de gros apointemens, mais ils les repandent. Ils sont gagner le Marchand, & l'Artisan. L'argent va d'une main à lautre. Cela ne cause aucun dommage au païs. Un Souverain n'agit pas en Père de la Patrie, quand il ensouit l'argent.

Les Sujèts ne peuvent s'empêcher de fentir l'utilité, qui leur revient du fejour de la Cour parmi eux, & de la perte réelle qu'ils effuyent par son absence.

L'unique exception qu'il y a à faire ici concerne les personnes qui apartiennent aux Spectacles. Ces gens là ont les uns plus. les autres moins, de trés gros apointemens. Comme cet argent ne leur donne pas beaucoup de peine à gagner, ils sont faciles à en dépenfer une partie, & payent tout au prix qu'on leur demande. Cela rencherit tellement toutes choses que d'autres honnègens s'en ressentent. Outre cela comme tous ces gens de Spectacle sont François ou Italiens de naissance, qui ont des Parens chez eux, ils envoyent dans leur Patrie & mettent en sûreté la plus grande partie de ces richesses, qu'ils ont aquises avec si peu de travail, & c'est de cette façon que des fommes immenses fortent du Duché, où elles feroient beaucoup de bien, si elles y restoient, & y circuloient. Il seroit par cette raison trés-convenable ou de diminuer le nombre des gens de Spectacle, ou de retrancher une partie des apointemens énormes qu'on leur donne.

Au reste, Monsieur, si vous voulez que j'apuye d'une autorité tout ce que je vous ai dit de la Magnissience de la Cour de Virtemberg, vous n'avez qu'à lire la Description des Fêtes données à l'occasion du jour de naissance de S. A. S. Monseigneur le Duc de Virtemberg, en 1763. & 1764. publiée par Mr. URIOT. Vous avouerez alors que ces Divertissemens furent accompagnez d'une Pompe roïale.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la Dépense qu'il en a couté a été une Charge pour le Peuple ou non. Je ne prétens par-ler ici que de l'éclat des Fêtes, de la Pompe, du bon Gout, & de l'Ordre qui y règnoient. Pensez que tout a êté conçû & dirigé par le Duc même, & vous admirerez assurément aussi bien que moi les conoissances étendues & les talens de ce Prince.

D'ailleurs on ne sçauroit disconvenir que ce ne sut une satisfaction des plus sensibles pour tout Allemand qui aime sa Patrie, si l'on pouvoit la délivrer de cet Essaim d'Etrangers, qui la couvrent, comme une multitude de Sauterelles, & en consument les fruits. Comment est-il possible de se laisser vaincre par un Préjugé injuste, au point de

de croire qu'il n'y a point dans nôtre nation des Sujèts aussi habiles & aussi sçavans que parmi les Etrangers? N'y a-t-il donc dans le Monde qu'un La Grange pour remplacer un Euler (40)? Ne trouve-t-on plus

(40) Vous vous échaufez mal-à-propos, mon cher Compatriote. Quoiqu'iffû de Sang françois, je suis né Allemand, & si j'avois l'honneur d'être conu de Vous, Vous feriez persuadé que je suis aussi bon Patriote que Vous. Mais je ne saurois accèder à ce que le Dépit vous fait dire. Il s'agit de Vermine & de Sauterelles, comme Vous les apellez. noms respectables de LA GRANGE & d'Eu-LER n'avoient rien à faire là, n'y ayant absolument rien de commun entre eux, & les Baladins, qui ont allumé vôtre Bile. Le Monarque Conoisseur, qui a choisi Mr. la Grange pour remplacer Mr. Euler, a eû de bonnes raisons pour cela, & son Choix doit être respecté par tout le Monde. Personne ne Vous dit qu'il n'y a plus de bon Mathématicien en Allemag ne. Tel peut valoir Euclide, qui n'en est pas moins négligé, parcequ'il est ignoré, & qu'on n'est pas obligé de faire une perquisition génèrale dans tous les Galetas de l'Allemagne, pour trouver le Mathematicien qui arrange le mieux fes Cercles. Je Vous passe au reste tous les articles de vôtre mauvaise humeur, qui ne tombent que sur les Danseurs, Chanteurs, & gens de cette Etoffe, pour lesquels effectivement je crois que nos Princes prodiguent de trop grandes fommes.

plus de bon Mathématicien en Allemagne? Sommes - nous donc absolument destinez à fournir l'entretien à des Etrangers, qui s'expatrient pour venir chercher du pain chez nous, & qui, quand ils s'y font fuffisamment engraissez, s'en retournent chez eux se moquer de nôtre simplicité, & poussent l'ingratitude jusques à calomnier nos Princes, qui les ont comblez de bienfaits? Serons-nous toûjours affez fous & aflez injustes envers nous-mêmes pour nous laisser persuader que nos Voisins ont plus d'esprit & de bon fens que nous? Helas! nous ne nous faisons jamais plus de tort, que lorsqu'en nous dépouillant des bonnes qualitez naturelles qui nous font propres, nous nous attachons ridiculement à imiter les manières françoises.

Il y a long tems qu'on a reproché le défaut d'esprit à nôtre Nation, & à cet égard on a crù devoir accorder une supério-

quand Vous pouffez les choses jusques à iprétendre que tout Etranger doit être exclus chez nous de tout Emploi, par la seule raison qu'il est Etranger, vous allez trop loin. Un Italien acheva d'exécuter le Plan du Cardiual de Richelieu pour la Gloire de la France, Un Genevois aida à PIERRE LE GRAND à policer les Russes, &c. riorité sur nous à la françoise. Mais on ne nous a jamais disputé le bon sens, & la solidité dans nôtre façon de penser. Là-desfus nous avons pris un parti, qui nous couvre de honte, en négligeant l'avantage qu'on nous avoit accordé, pour courir après l'efprit frivole des François. Quels font les fruits de cet esprit? Le mépris de la Religion & la Corruption des mœurs. S'il est décidé absolument que nous devons être de miférables imitateurs, attachons nous plûtôt à atteindre à l'élèvation & à la folidité de penser des sages Anglois, que de nous laisser entrainer à la frivolité d'esprit des François, & à des mœurs, qui conduifent à la dépravation. L'imitation des prémiers fera au moins toûjours la plus utile pour nous. The son of all describers all area stinknes agel error & ..

Ne perdons pas cependatt toute espérance. L'Aurore du Règne de nôtre nouvel Empereur nous annonce un jour lumineux, qui pourra bien dissiper ces préjugez nébuleux, qui ont caché jusques ici la vérité à nos yeux. Je prévois avec une joie inexprimable le tems heureux, où l'Allemagne, libérée de ses Erreurs par les Travaux de quelques habiles Patriotes, qui ont déjà mis la main à l'œuvre, aprendra à se conoître, &

brisera les chaines de cet Esclavage moral, dans lequel elle a gémi, pour rentrer dans tous les Droits de sa Liberté, & des Prérogatives brillantes, qui sont son véritable Patrimoine. Dieu veuille avancer ces momens fortunez. Amen.

Mon Amour pour ma Patrie, un juste dépit contre d'injustes Préjugez, & les Vœux ardens que je ne cesse de faire pour le retour de tems plus heureux, m'ont emporté ici plus loin que je ne voulois. Je vous en demande bien pardon, Monsieur. Je n'y retournerai plus, & me contenterai de remplir le Papier qui me reste de quelques ressexions relatives au sujèt que j'ai traité.

En considérant la vie que mènent les Virtembergeois, & toute leur conduite, dont ma prémière Lettre contient une ample description, je ne puis m'empêcher de penser que la discorde, qui a troublé jusques ici la Paix de ce Duché, est l'essèt d'un juste Jugement de Dieu. Le Toutpuissant a plusieurs voies pour manifester ses jugemens, & pour apeller le Pêcheur à répentance. La discorde & les dissensions, qui se glissent entre un Prince & ses sujets, en sont une. Le Païs n'y gagne jamais rien. Les Virtembers

bergeois envifagent la chofe dans un point de vûë tout diférent. Ils veulent prendre leur Souverain légitime par la force, ils prétendent lui prescrire des Loix à leur gré. Et au milieu de leurs Plaintes, on voit que leur train de vie est toûjours le même. Leur Prodigalité, leur Libertinage, leur dérèglement, ne cessent point. Qu'en peut-il arriver? Rien si ce n'est que la Bénédiction qu'ils méprisent demeurera loin d'eux.

On parle d'une seconde Reduction dans l'Etat militaire, & parmi ceux qui servent à la Chancellerie. A l'égard de l'Etat militaire, les Officiers, qu'on reformera à présent, feront bien moins à plaindre que ceux qu'on a reformé cy-devant. Car les anciens sont déjà partis pour la plus grande partie, & rien n'empêche les jeunes d'aller chercher fortune. Pour les Officiers de la Chancellerie il s'en trouve, que la Reforme reduira fans doute à l'indigence. Ils n'ont qu'à penser qu'ils l'ont bien voulu ainfi. Ils ambitionnoient un rang, un titre, ils l'ont obtenu pour leur argent, ils en ont joui. Il n'est plus question d'examiner s'ils ont bien ou mal emploïé leur argent. Suffit qu'on leur ait accordé le but de leurs fouhaits.

H 3

Un

Un Baillif d'ici vient de me dire qu'on espère actuellement plus que jamais un prochain accommodement des affaires, & que les Ministres du Duc & les Députez des Etats alloient au prémier jour commencer les conférences. En vérité, lui ai - je répondu, les Etats anroient agi bien plus fagement de prendre ce parti il y a deux ans, & d'aporter dés-lors aux conférences l'intention sincère de se prêter à tout ce qui pouvoit favoriser le retablissement de la paix. Cette eonduite me rappelle une vieille Estampe que j'ai vûe il y a plusieurs années. Deux Personnes y sont représentées se donnant la main en signe de paix, & ce mot au deslous en vieux Langage: ieront bien moins à plaineire and ceue en on

Nos débats cessent à jamais
Après la Guerre vient la Paix;
Gardant la Paix auparavant
Nous eussions gardé noire argent.

Aprés avoir assez longtems crié, disputé, & dépensé des sommes, on en vient ensin à s'acommoder, & les choses restent ordinairement sur le même pié où elles étoient avant qu'on entrât en lice. Sur tout en fait de Procés entre un légitime Souverain &

& ses sujets c'est toûjours une Transaction amiable qui termine la dispute,

Il y faut venir tôt ou tard.

Pour finir ici d'une manière remarquable je vous communiquerai une Allégorie que je viens de lire dans l'Ouvrage sublime de Monfr. de Bandel dont je vour ai parlé plus haut. Il est question du Commerce de Virtemberg, & à cette occasion le Chevalier de St. Pierre dit: Et ainsi il est démontré que le Commerce de Virtemberg a été mis par S. A. S. Monseigneur le Duc sur un pié bon & durable, puisque non seulement il se tient droit & debout, mais aussi parcequ'il va bien dans tous les pais, malgré les entorses que le Pasquin à crédit boitant a cherché à lui donner par le croc en jambe de ses Menteries. Quel stile élevé! Que cela est clair, coulant, & intelligible! Gage que vous n'avez jamais rien lû de plus beau. J'entens Horace qui dit:

Risum teneatis amici.

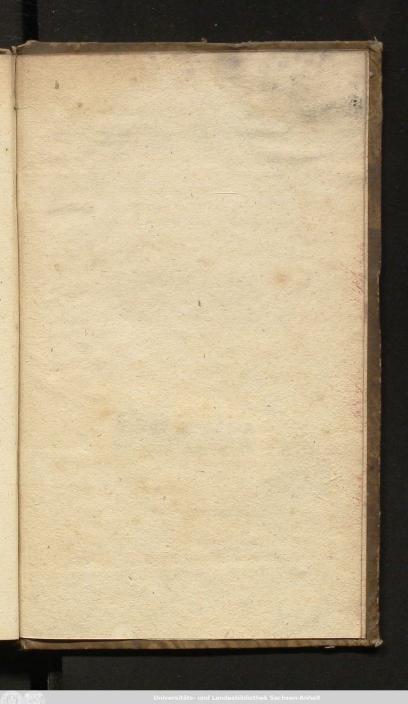
Pardonnez-moi le désordre' de cette Lettre, & attendez - en au prémier jour une autre, où je vous promets du neuf, & du remarquable. Je me suis proposé de retourner la semaine prochaine à Louisbourg pour y voir la belle Fabrique de Porcelaine, qui dévient si célèbre. Je m'informerai de tous les détails avec exactitude comme vous l'exigez de moi. Peut-être sera-ce ma dernière excursion, & qu'en attendant mes affaires se termineront.

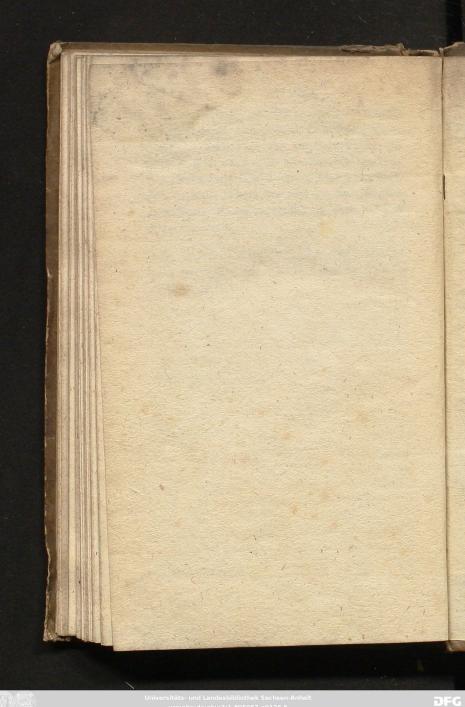
Je fouhaite vivement de pouvoir bientôt vous embrasser, & vous protester de bouche combien je suis,

Stoutgard, ce 12. Juillet, 1766.

FIN.

Pardobaix mel le décodre de cetre l'et-





ULB Halle 007 521 618 M.C





B.1.G. Black RES 19 GEOISES 3/Color ns fard ERITE 13 Magenta ITE LE EST. l'Allemand narques. Red discrimine babebo. RGIL. Aen. L. X. Yellow 00 Farbkarte #13 DURG Adulateurs, 7 6 6. Green Cyan